

Deuxième journée de manifestations à Québec Lévesque rencontrera les fonctionnaires

par Pierre-Paul GAGNÉ
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Pendant que deux à trois mille fonctionnaires manifestaient calmement devant l'Assemblée nationale, hier matin, le premier ministre Lévesque a annoncé qu'il rencontrera au début de la semaine prochaine, probablement dès lundi, les dirigeants syndicaux du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec et du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

M. Lévesque a affirmé qu'il serait prêt à reconsidérer certains aspects de la loi si des idées lumineuses ressortaient de cette rencontre, mais en attendant, a-t-il ajouté, rien ne nous permet de croire que ce sera le cas.

Le fait qu'une bonne partie des fonctionnaires de la vieille capitale aient débrayé pour protester contre le projet de loi 50 n'a aucunement empêché la commission parlementaire de la Fonction publique d'en commencer l'étude hier après-midi.

Au nom de l'Opposition officielle, le député de Portneuf, M. Michel Pagé, a tenté d'amener les ministériels à suspendre les travaux de la commission jusqu'à la rencontre prévue entre le premier ministre et les porte-parole syndicaux, ce contre quoi le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, s'est violemment élevé, estimant que cela équivaudrait à «reculer devant les moyens de pression illégaux» que des dirigeants syndicaux «irresponsables» ont utilisés jeudi

pour bloquer les portes du Parlement, et qu'il serait toujours temps d'apporter des amendements, le cas échéant, avant l'adoption du projet de loi en troisième lecture.

Une «première»...

La manifestation des fonctionnaires a été de beaucoup de moins grande importance que d'aucuns avaient prédit.

Malgré tout, craignant la répétition des événements de jeudi, un fort contingent d'agents de la Sûreté du Québec avaient pris place aux abords de la colline parlementaire, tôt ce matin. Depuis l'élection du Parti québécois, il y a dix-huit mois, c'était la première fois que le gouvernement faisait appel à des policiers de la SQ pour contrôler une manifestation aux abords du Parlement.

Aucun incident n'est venu marquer la manifestation hier et l'Assemblée nationale a pu, comme prévu, commencer ses travaux à 10 heures. S'il faut en croire les chefs syndicaux, les manifestants venaient des quatre coins de la province.

Comme on sait, le SFPQ et le SPGQ contestent le projet de loi 50 sur la réforme de la Loi de la Fonction publique, notamment parce que ce projet de loi retire la question de la classification des prochaines négociations.

Brandissant des pancartes, porteurs de slogans comme «La «50» est meilleure liquide», les manifestants sont demeurés devant l'Assemblée nationale jusqu'à 13 heures environ, après quoi ils se sont dispersés calmement.

D'autres groupes de manifestants ont réussi à paralyser, soit complètement soit partiellement, les activités de bon nombre de ministères installés à Québec.



«Éliminons ce bill à grands coups de balai», hurle ce fonctionnaire lors de la manifestation à laquelle quelques milliers d'employés du gouvernement se sont livrés devant l'Assemblée nationale, pour protester contre le Bill 50, qui vise à modifier la loi de la Fonction publique.

Débrayages au Québec

Une participation d'environ 85%

Un porte-parole du syndicat estime à 85 pour cent la participation au débrayage par tout le Québec. Dans la région métropolitaine, où le syndicat compte 1.500 membres, presque tout le monde a dressé les lignes de piquetage, déclare le même porte-parole.

Des débrayages ont frappé notamment le Palais de Justice, où se portait le gros des efforts vu l'importance tant des effectifs que des services qui y sont dispensés, de même qu'aux endroits suivants:

- ministère de l'Éducation, rue Fullum;
- Travail et Agriculture, rue Crémazie;
- Communication, rue McGill;
- Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis;
- Revenu, complexe Desjardins où les piqueteurs ont eu d'âpres échanges verbaux avec les agents de sécurité des lieux, mais pas de corps à corps;
- Communications, édifice Montval, à Longueuil;
- Laboratoires du MAS à Ste-Anne-de-Bellevue.

Des bouchées doubles

QUÉBEC (d'après CP) — À la suite de la suspension de la séance régulière de l'Assemblée nationale, jeudi, les législateurs ont mis les bouchées doubles hier et ont donné première lecture à huit projets de loi.

Une manifestation à laquelle se sont livrés plusieurs centaines de fonctionnaires pour protester contre les modifications envisagées à la loi de la Fonction publique avait en effet empêché l'Assemblée de siéger jeudi matin, et lorsque les députés purent finalement se réunir, l'après-midi, ils consacreront le restant de la journée à un débat d'urgence sur cet incident sans précédent dans les annales parlementaires québécoises.

Quatre des projets de loi soumis à l'Assemblée hier portent sur les modifications fiscales annoncées par le ministre des Finances Jacques Parizeau dans son budget d'avril dernier: il s'agit de la réduction de trois cents le gallon de l'impôt sur le carburant des véhicules de ferme, de l'élimination de la taxe de vente sur les chambres d'hôtel, de l'assurance aux municipalités qu'elles n'encourront pas une perte de revenu à la suite des coupures de la taxe de vente au détail, et de l'augmentation de la taxe sur le tabac.

Les quatre autres bills mettent en application les dispositions des accords fonciers de la Baie James entre le gouvernement et les communautés Cree et Inuit du nord du Québec: le premier prévoit l'incorporation de villages situés dans le Grand Nord et établit le gouvernement régional de Kativik; le second crée la Société pour le développement des autochtones de la Baie James; le troisième crée le Conseil régional de la Baie James, qui administrera les terres octroyées aux autochtones; et le dernier institue un organisme qui aura pour tâche de réparer les dommages causés à l'environnement de la rivière La Grande par la construction de barrages sur son cours.

Au Palais de Justice de Montréal

Les grands honneurs pour les mariés: le trottoir pour les juges et les prévenus

par Léopold LIZOTTE

Pour quelques heures, hier, le Palais de Justice de Montréal a perdu littéralement sa fonction habituelle, alors qu'un seul accusé, sur les 355 qui devaient normalement se présenter devant les cours criminelles, parvenait à se retrouver devant le juge.

Et pour être déclaré coupable, en fin d'après-midi, d'homicide involontaire!

Pendant ce temps, toutefois, dix-sept jeunes couples obtenaient permission de franchir les lignes de piquetage dressées à toutes les portes de l'immeuble, et pouvaient se marier avec la bénédiction des grévistes d'un jour qu'étaient devenus, hier matin, des centaines de fonctionnaires provinciaux.

Quant aux autres prévenus qui n'avaient pu avoir accès aux diverses salles d'audience, des mandats d'arrêt ont été émis contre chacun d'entre eux.

Cette procédure a en effet été entreprise parce qu'un ajournement ne peut être décrété en l'absence d'un prévenu. Si cela se produit, la Cour perd tout simplement juridiction, l'accusation tombe, et l'on doit tout simplement recommencer les procédures.

Devant le juge Emile Trottier qui siégeait dans une salle vide, on a donc appelé tous ceux qui auraient dû normalement se trouver dans les diverses cours de la Correctionnelle, et on a enregistré cet appel pour avoir la preuve que tous et chacun... étaient absents.

Pour éviter donc d'être effectivement appréhendés, toutes ces personnes devront donc normalement se présenter devant les divers juges qui n'ont d'ailleurs pas siégé hier. Mais pour une fois, évidemment, il n'auront pas grande difficulté à expliquer leur absence.

Mais il n'y a pas que les prévenus qui ont été refoulés par les fonctionnaires qui avaient dressé leurs piquets dès 7 heures 30 devant les portes de l'édifice. La plupart des magistrats des



C'est dans une haie d'honneur pour le moins inusitée que Betty Ninatanta, une Péruvienne, et Philippe Charmet, un jeune Français, ont quitté le Palais de justice hier après s'être mariés avec la bénédiction des grévistes de la Fonction publique.

diverses cours ont dû effectivement faire demi-tour, surtout ceux qui se sont présentés à pied, rue Saint-Antoine ou Notre-Dame.

La déférence habituelle des employés de nos tribunaux avait

Même les activités de la CECO ont dû être annulées en raison d'une manifestation devant l'édifice où cette dernière devait tenir sa séance.

À l'Assemblée nationale, le premier ministre Lévesque a répété qu'il ne croyait pas que l'opposition des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement soit aussi généralisée que les chefs syndicaux de ces deux grou-

pes d'employés du gouvernement l'affirment.

Mise à part la question de la classification, il a soutenu que tout le monde s'entendait pour dire que le projet de loi 50 constitue une sérieuse amélioration sur la situation présente.

Sur la question de la classification, il s'est montré ouvert à des suggestions concrètes. «Mais, a-t-il ajouté, on ne voit rien jusqu'ici,

sauf des pressions qui rejoignent d'ailleurs une vieille nostalgie de négociation de la classification qui n'a jamais été accordée par aucun gouvernement pour des raisons de responsabilité d'administration publique.»

De leur côté, les chefs syndicaux ont demandé aux manifestants de poursuivre leurs moyens de pression pour prouver leur détermination au gouvernement.

se, mais avec deux pneus sensiblement dégonflés.

En fin de matinée, par ailleurs, et à la suite de nombreuses démarches auprès des chefs de files du mouvement de débrayage, le juge Maurice Lagace obtenait que le jury qui délibérait depuis la veille puisse revenir de l'hôtel où il avait passé la nuit pour continuer ses délibérations, et rendre son verdict dans le cas de Paul Sirois, un agent d'assurances de 45 ans accusé du meurtre de son épouse.

Giguère

Il semble par ailleurs que la décision du juge Jean-Guy Boilard d'exiger que tous les documents déposés en preuve au procès du sénateur Louis de Gonzague Giguère ait rencontré un nouveau contretemps.

À midi, en effet, rien de l'épaisse liasse de papiers à traduire n'avait encore été remis à un quelconque traducteur.

Les juges repartent

Pendant une heure ou deux, plusieurs juges sont restés sur le trottoir en attendant que les piqueteurs modifient leur attitude.

Et ils sont finalement repartis avant que cela ne se produise.

Quelques-uns ont cependant rouspété quelque peu.

Ce fut particulièrement le cas du juge John O'Meara qui, mis à sa retraite, devait siéger pour la toute dernière fois hier. Il a bien essayé d'obtenir la permission de se rendre à son bureau, mais il a été fortement hué lorsqu'il a voulu insister et il a tourné les talons.

Un autre qui a reçu un accueil pour le moins mitigé fut l'ancien ministre de la justice, Me Jérôme Choquette.

En arrivant au Palais, il a voulu s'adresser à la foule en tentant d'emprunter le porte-voix d'un certain capitaine de piquetage.

Mais ce dernier lui a fait nettement savoir que cet instrument était à lui et qu'il le gardait.

Et c'est sous les huées que l'ancien ministre a dû rebrousser chemin sans avoir pu se faire entendre.

de sa radio en franchissant les portes du garage souterrain tandis qu'un autre a rebroussé chemin en sentant que les grévistes tentaient de renverser son véhicule.

Un troisième a finalement pas-

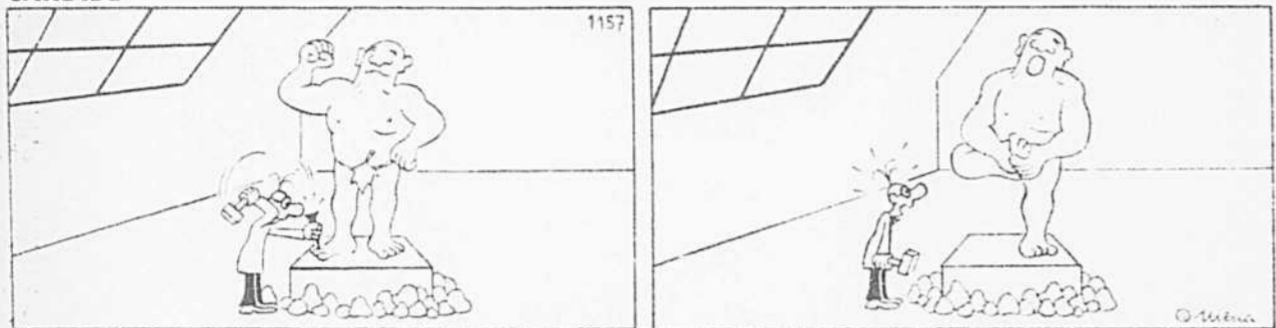
LES NAUFRAGÉS



HAGAR DUNOR le VIKING



CANDIDE



BOZO



MUTT ET JEFF



MON ONCLE



PEANUTS



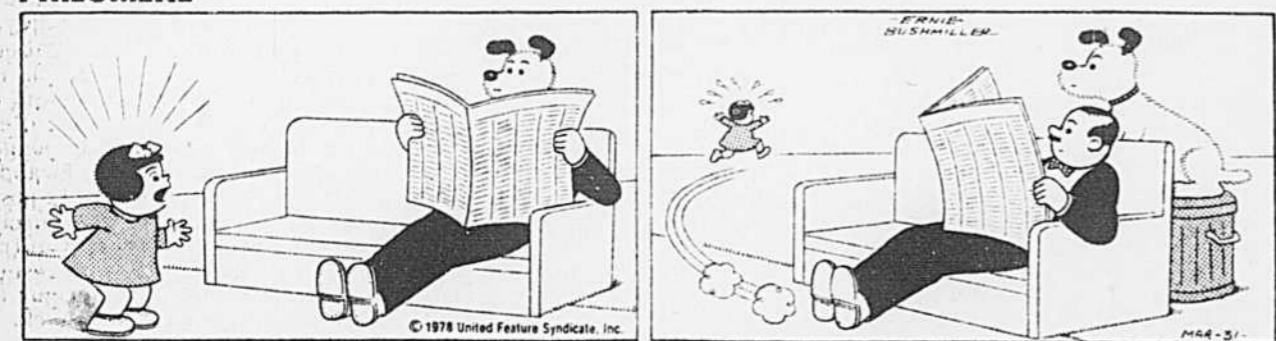
BASILE



FERDINAND



PHILOMÈNE



Votre horoscope

Les aspects lunaires du samedi vous donneront des idées originales et un bon dynamisme mais vous risquez de manquer de savoir faire dans leur mise en oeuvre. Dimanche, le parallèle Venus-Neptune vous incitera à faire preuve de dynamisme et de sens du concret. Chance avec 8 et 29. ANNIVERSAIRE: Ceux du samedi: Votre activité vous donnera des satisfactions de vanité. Ceux du dimanche: Vous aurez des idées originales et fructueuses. NAISSANCES: Celles du samedi donneront des enfants actifs, travailleurs mais autoritaires. Celles du dimanche donneront des enfants imaginatifs et téméraires.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BELIER Généralités: Évitez de parler à la légère, vos paroles irréfléchies pourraient vous nuire. La chance: préférez les favoris, ne cherchez pas la grosse cote. Plaisirs: Harmonie en famille. Santé: Bonne.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU Généralités: Renoncez à accroître votre prestige personnel, soyez plus soucieux des intérêts de votre groupe. La chance: Réduisez vos mises. Plaisirs: Détendez-vous en bricolant. Santé: Soignez-vous par les plantes.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GÉMEAUX Vous vous trouvez dans une situation qu'il devient urgent de régler. Généralités: La chance: Construisez votre jeu sur des bases solides. Plaisirs: Détendez-vous, prenez de l'exercice. Santé: Bon tonus.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER Généralités: Si votre position doit s'en trouver améliorée n'hésitez pas à demander conseil. La chance: Ne laissez pas trop vagabonder votre imagination. Plaisirs: Évitez les discussions. Santé: Bon tonus.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

LION Généralités: Méfiez-vous du désordre et de la dispersion propres à entraîner des incidents. La chance: Vous serez bien conseillé. Plaisirs: Recherchez la compagnie de vos amis. Santé: Évitez les aliments acides.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE Généralités: Ne laissez pas passer les occasions de vous mettre en valeur dans votre groupe. La chance: Faites confiance aux grandes écuries. Plaisirs: Rétablissez l'harmonie en famille. Santé: Bonne.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE Généralités: Réfléchissez avant d'accorder votre confiance à des personnes que vous connaissez mal. La chance: Suivez les chevaux les plus réguliers. Plaisirs: Faites de petits cadeaux. Santé: Ne fumez pas trop.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION Généralités: Un projet risque d'être contrarié par la mauvaise volonté de votre entourage. La chance: Choisissez des chevaux bien adaptés au terrain. Plaisirs: Joie en famille. Santé: Faites de la marche.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

SAGITTAIRE Généralités: Un ami vous conseillera utilement pour la suite de vos projets. La chance: Préférez les entraîneurs en forme. Plaisirs: Conservez votre bonne humeur qui, qu'il arrive. Santé: Surveillez votre ligne.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE Généralités: Attachez-vous à résoudre des problèmes personnels qui vous compliquent l'existence. La chance: Préférez les chevaux les plus résistants. Plaisirs: Vos amis vous reçoivent avec joie. Santé: Bonne.

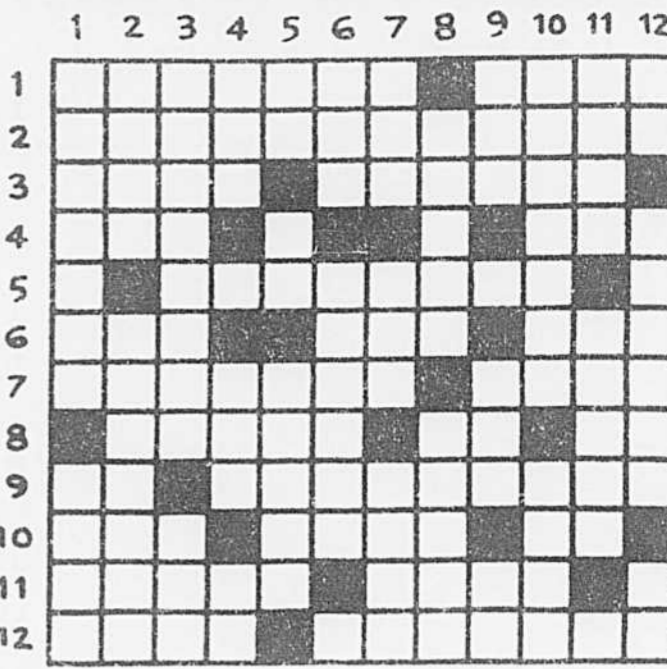
DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

VERSEAU Généralités: Abstenez-vous de toute parole pouvant blesser une personne sensible. La chance: Mélangez favoris et outsider dans votre combinaison. Plaisirs: Cherchez à élargir le cercle de vos relations. Santé: Bonne.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

POISSONS Généralités: On risque de mal vous comprendre et de déformer votre pensée. La chance: Prenez conseil d'une personne avisée avant de faire votre jeu. Plaisirs: Participez aux activités d'un groupe. Santé: Bonne.

MOTS CROISÉS



- HORIZONTELEMENT 1-Instrument de musique d'origine orientale - Complexion. 2- Qui servent à embellir. 3- Prenom féminin - Tres grands. 4- Issus - Allez, en latin. 5- Qui rappelle l'urine. 6- Brame - Lentille - Chef d'Etat. 7- Retrecie - Ventilé. 8- Jeu de pelote basque - Avant midi - A poil. 9- Bradype - Donner une perfection idéale à une chose. 10- Démonstratif - Dialecte parlé en Ecosse - Ancienne ville de Mesopotamie. 11- Allures - Manche de pinceau. 12- Cheville - Percées.

- VERTICALEMENT 1- Qui mange beaucoup, avidement et salement - Mouvement de l'âme vers Dieu. 2- On y garde des cendres - Le cavalier y appuie les pieds. 3- Inattendu - Signal de détresse. 4- Sont utiles aux dessinateurs - Ceinture des Japonais - Double règle. 5- Avant midi - Moitié de domino - Qui contiennent de l'ode. 6- Désert de pierres - Chien d'arrêt. 7- Dans la rose des vents - Epoque - Fils de Jacob. 8- Terrain en pente - Sert à percer le cuir. 9- Face d'un ouvrage de maçonnerie - Intime - Télévision. 10- Dédaigneuse - Transpiration abondante. 11- Coquille des mollusques - Enjoliver. 12- En matière de - Il observe secrètement - Au milieu d'un jambon.

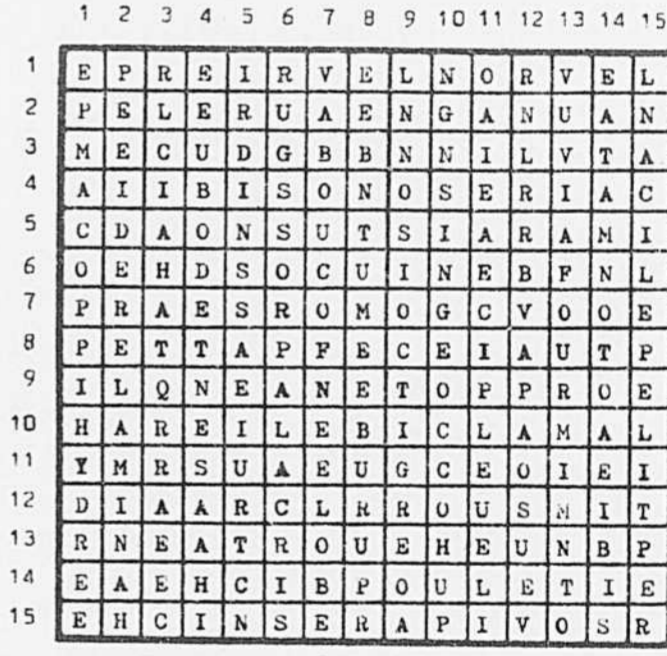
Solution au prochain numéro

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
HEROINE	AURE										
AMASSE	ENTES										
UT	BOSSINE	MS									
TETE	LOTERIE										
ENE	RENE	EN									
UDINE	ITEM	C									
RUGI	ESSEINE										
ENLEVE	ISE										
R	ELLE	AGES									
OS	ELIMES	O									
TEE	ELIRE	MI									
ISSUS	RESTER										

Solution du dernier problème

MOT-MYSTÈRE

LES ANIMAUX - Un mot de 6 lettres



- AGNEAU CRI INSECTE NID RAT
- AIRE DAIM LAMA OISON
- ANE DUC LEU OVIPARES
- ANIMAL EIDER LEVRIER PAON
- ARA ERGOT LEVRON PATTE
- ATELE FAISANE LOUP PELER
- BELIER FOURMI LOUVE PELICAN
- BICHE GROIN MARAIS PIC
- BISON HIPPOCAMPE MILAN PLUME
- BOSSÉ HOCCE MORSE POULAIN
- BOUC HYDRE NARVAL POULET
- COLOMBE IBIS NICHE POUSSIN

Solution du dernier problème: OCTOBRE

Explication du jeu: Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas. Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère.

LA PHOTO/ La mise au point



Du nouveau Piste cyclable et aire de pique-nique dans Villeray

par Dollard MORIN

Différents travaux d'aménagement sont sur le point d'être entrepris dans le parc Villeray. A cette fin, au cours du mois de juin, le Conseil municipal de Montréal sera appelé à voter un crédit de quelque \$220,000.

On sait que le parc Villeray se trouve dans la partie nord de Montréal, sur l'emplacement d'anciennes carrières qui ont été comblées. Il est limité par les rues Christophe-Colomb (ouest) et de Normanville (est), Jarry (nord) et Villeray (sud).

Depuis 17 ans, le parc Villeray possède une patinoire couverte, à glace artificielle; celle-ci a été ouverte au public le 17 décembre 1961. Il s'agissait de la 2e arène municipale à être bâtie par Montréal, après l'arène Maurice-Richard.

Sur son étendue de 24,82 acres, on avait déjà aménagé, au parc Villeray, un terrain de soccer et des terrains de balle-molle. Sur le terrain de soccer, à l'hiver de 1977, on avait fait l'expérience d'un anneau de glace pour le patinage de vitesse.

L'histoire

Dans ce secteur nord de la métropole, se trouvait autrefois le village de Villeray, ainsi appelé en l'honneur de Louis Rouer de Villeray, sieur d'Artigny, membre du Conseil souverain de la Nouvelle-France, en 1663.

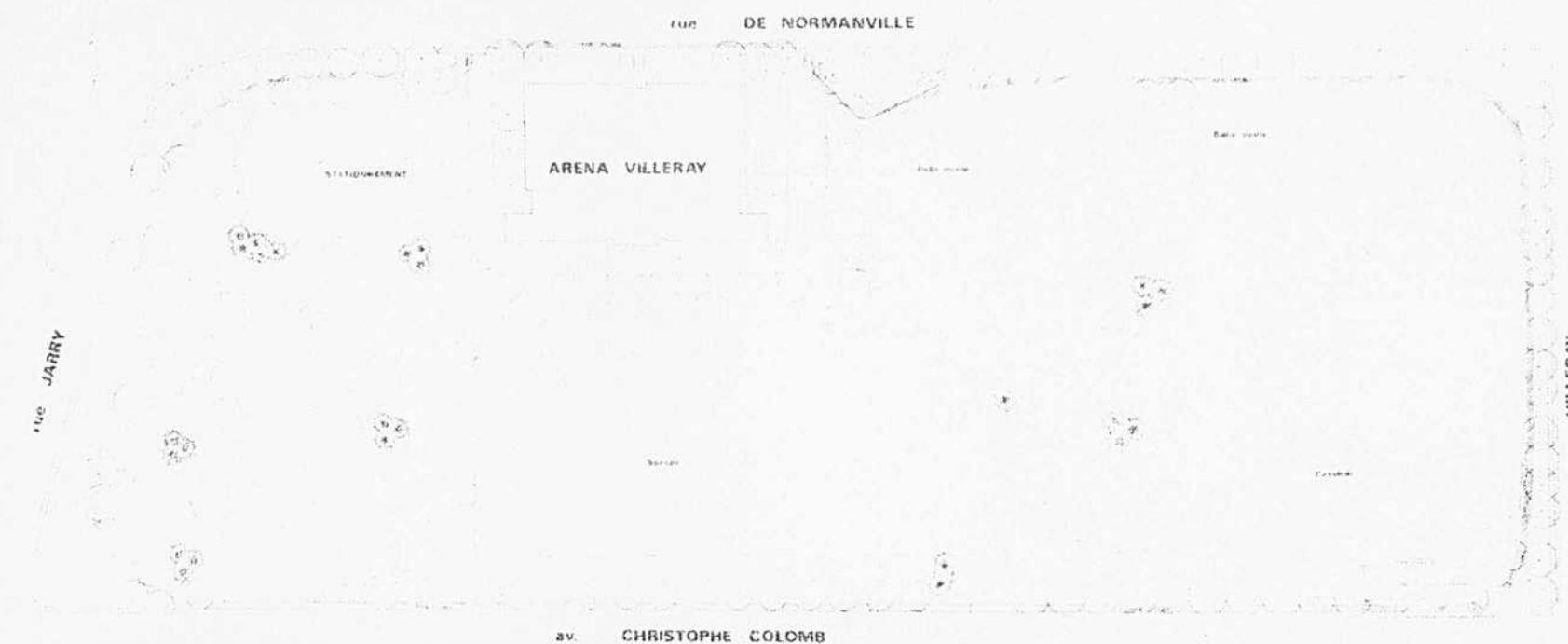
Le village de Villeray fut annexé à la ville de Montréal le 30 novembre 1905. Par une résolution, le Conseil municipal nommait la rue Villeray, le 24 mai 1911, et le parc voisin recut officiellement le même nom, par résolution du Comité exécutif, le 17 mars 1960.

Dans la partie nord du parc Villeray, près de la rue Jarry, un espace de terrain avait été réservé, à l'origine, pour la construction d'une piscine. C'est pourquoi cette partie n'avait pas encore été aménagée. Le projet actuel y prévoit l'aménagement d'une aire de pique-nique et de repos.

Du vélo et des jeux

A l'est de la rue Christophe-Colomb, sera construite une piste cyclable en asphalte, d'une longueur d'un kilomètre, qui suivra la ligne de la périphérie du parc Villeray.

Autour des trois terrains de balle et un peu partout dans le parc, on plantera des arbres et l'on installera des bancs et des tables.



Voici le croquis des aménagements que la Ville de Montréal est sur le point de réaliser dans le parc Villeray. On y remarque, en particulier, l'aire de pique-nique (à gauche), et la piste cyclable (ligne ombragée) qui encerclera le parc.

En outre, de chaque côté de la rue Christophe-Colomb, entre les rues Villeray et Jarry, on procédera à des travaux de terrassement, de nivellement et à la construction d'un sentier en asphalte.

D'autre part, sur le côté ouest de la rue Christophe-Colomb, où se trouve déjà un terrain de jeux sommairement aménagé, les travaux de réaménagement comporteront: plantation d'arbres, installation de bancs et de tables, ajout d'appareils de jeux et pose d'une clôture métallique de 4 pieds de hauteur à la limite du terrain de jeux rénové.

Nouveaux parcs

Par ailleurs, nous apprenons que trois nouveaux parcs seront construits, cet été, dans le sud-ouest de Montréal, dans les secteurs de Côte-St-Paul et de Ville-Émard.

En effet, le Conseil municipal a approuvé l'aménagement de parcs d'ornement avec aire de repos, à proximité des nouvelles stations du métro Monk et Jolicoeur. Il a aussi autorisé l'installation d'un parc pour les enfants, entre les rues De Séve, Desmarais et Springfield, le long du boulevard de la Vérendrye.

On procédera aussi à la plantation d'arbres aux abords de cette

artère, en y créant un agréable corridor de verdure.

Au Patro

Le Patro Le Prévoist s'est donné un nouveau conseil d'administration, lors de sa récente assemblée générale annuelle. M. Louis L'Heureux, un ancien du Patro, a été reporté à la présidence de cette corporation.

Ont également été réélus: Me Alain André, 1er vice-président; le Dr Claude Proulx, 2e vice-président; M. Robert Comeau, secrétaire; M. Claude Perrault, trésorier; MM. André Roussel et Marcel Maurice, directeurs.

Deux nouveaux administrateurs ont aussi été choisis en la personne de MM. Noël Perreault et Roger Bélanger. C'est le Père Yvon Laroche, s.v., qui continue d'assumer le poste de directeur général du Patro.

On sait que cette institution, dont les établissements avaient été ravagés par un incendie, rue St-Dominique, doit s'installer sous peu sur l'emplacement de l'ancien orphelinat St-Arsène, rue Christophe-Colomb, angle Everett, dont l'édifice central fut également incendié. C'est la Ville de Montréal qui a acheté l'ancien orphelinat pour en céder au Patro le ter-

rain et les bâtiments restés debout.

Outre la vaste cour de récréation, où seront aménagés des terrains de tennis et de balle, ainsi que des gymnases, le Patro pourra utiliser la piscine intérieure, l'auditorium et un pavillon devant servir aux loisirs socio-culturels. Pour le réaménagement du nouveau Patro, un appel d'offres est maintenant lancé jusqu'au 27 juin.

On nous signale que jusqu'à maintenant, pas moins de 16 entrepreneurs ont manifesté leur désir, avec dépôt de \$100,000, d'effectuer les travaux de rénovation de la première phase. On prévoit que le Patro pourra occuper ses nouveaux locaux locaux au début de l'automne prochain.

Par ailleurs, nous apprenons que cet été, les journées de plein air organisées par les Loisirs pour les handicapés, auront lieu au parc Collette, à St-Léonard (entre Jarry et boul. Robert, à l'est de Lacordaire). Chaque mercredi, s'y dérouleront des jeux sportifs et récréatifs. Renseignements: 935-1109.

A l'honneur

Pour la 4e année consécutive, La Fédération des loisirs et sports pour handicapés du Québec

a décerné son grand prix «Denise Legrix»; cette année, c'est à Mme Mabel Galibois, de Montréal, qu'est revenu cet honneur.

Le prix, une sculpture de l'artiste Jean-Paul Eckhoud, a été présenté à Mme Galibois par M. Jacques-Gilles Laberge, président de la Fédération. La candidature de Mme Galibois avait été proposée par l'Association pour jeunes handicapés physiques, «Les Loisirs Soleil», organisme qui doit beaucoup au travail et à la persévérance de cette bénévole.

D'autre part, le président de la Fédération québécoise du loisir scientifique, M. Serge Hamel, a remis le prix du «Loisir scientifique '78» à M. Jean Vallières, de la Société d'astronomie de Montréal.

On sait que ce prix est décerné chaque année à un amateur pour souligner la valeur de ses travaux scientifiques, ainsi que sa contribution dans l'organisation des loisirs scientifiques.

M. Vallières est le président de l'Association des groupes d'astronomes amateurs du Québec et l'auteur du volume «Initiation à l'astronomie» et de «l'Annuaire astronomique de l'amateur». Bricoleur réputé, il a construit un télescope contrôlé par ordinateur

qui lui a valu, l'an dernier, un prix à la compétition nord-américaine de télescopes, à Stellafane, au Vermont.

Expositions

—Les 19 et 20 juin, aux Galeries Papineau, boul. de la Concorde, angle J.J. Joubert, à Duvernay, expo des oeuvres de 35 émailleurs de l'atelier de Jeanne d'Arc Sauriol. Entrée libre.

—Jusqu'au 20 juin, au Complexe Desjardins, expo de «l'Art dans le quotidien», présenté par l'Atelier-Galerie Laurent Tremblay.

—Du 19 juin au 3 juillet, à la Galerie Jani-Sim, 411, rue St-Nicolas, dans le Vieux Montréal, expo des oeuvres de Lise Piedimonte, tableaux-emaux sur cuivre; Monik Tremblay et Micheline De Grâce, céramistes. Entrée libre.

—Du 21 juin au 10 juillet, au Centre culturel de Verdun, 5955, rue Bannantyne, expo des oeuvres d'André Désautels, sous le thème «la Belle Époque du Faubourg à M'lasse». Entrée libre.

Du plein air

Le dernier bloc du programme du Club de Cyclotourisme de St-Laurent prendra fin demain, 18 juin, avec deux randonnées: une à Ste-Anne-de-Bellevue (64 km) et l'autre à l'île Perrot (80 km). Rendez-vous à 9h du matin, au Centre d'achat Norgate. Renseignements: Jean-Claude Gosselin (744-6111).

—Les Tours Ajisme du Québec (Auberges de Jeunesse) organisent une fin de semaine de cyclotourisme et de randonnée pédestre, pour les 24 et 25 juin, à Ste-Adèle. Renseignements: 842-9048.

—L'auberge «le P'tit Bonheur» du lac Quenouille, près de Ste-Agathe, tiendra un stage de voile, au niveau de voile blanche 1, 2 et 3, à compter de demain, 18 juin, et jusqu'au 23 juin, sous les auspices de la Fédération de voile du Québec. D'autres stages y seront également donnés tout au long de l'été. Renseignements: 861-9289.

—Sous le thème «Découverte de la nature», les Cercles des Jeunes Naturalistes préparent une session qui aura lieu du 13 au 26 août prochain, au camp Ovilva-Fournier (camp Marcel), à Ste-Béatrix, près Joliette, avec l'appui du Haut-Commissariat.

Il s'agit de stages mixtes, pour garçons et filles de 10 à 13 ans, qui auront lieu du 13 au 20 août, et du 20 au 26 août. La date limite de l'inscription est le 1er juillet. Renseignements: 514-692-2409 ou 949-8141.

Principaux attraits touristiques du Nouveau-Brunswick

Le phare de Miscou Point, qui garde l'entrée de la Baie des Chaleurs sur le littoral du nord-est du Nouveau-Brunswick, donne le signal avertisseur depuis 1856 pour indiquer les nombreuses voies navigables. Etant donné sa position stratégique sur la pointe nord de la province, le phare est l'un des quelques phares avec gardien qui existent encore au Canada.

Construit de bois d'oeuvre, ce phare a survécu jusqu'à maintenant mais il a fallu le déménager étant donné l'érosion du sol le long du littoral.

Miscou Point joue également un rôle important dans le réseau de postes météorologiques du littoral du Canada Atlantique en aidant à

compléter les données météorologiques. Les navires se fient grandement aux indications émises par ce poste.

De 1856 à 1893, le dispositif lumineux comprenait huit brûleurs alimentés en huile de baleine qui servait de carburant. Chaque lampe munie d'un réflecteur en acier de 20 pouces était raccordée à un lamperon principal. Chaque lanterne projetait une lumière rouge fixe à une distance d'environ huit milles. De nos jours, la source de lumière du phare est une seule ampoule de 700 watts qui projette des signaux sur une distance de 40 milles de la côte. Le réflecteur plus complexe encore utilisé remonte à 1907.

Pour les collectionneurs de pierres

Si vous faites partie de ce groupe de voyageurs de plus en plus grandissant qui collectionnent des pierres précieuses et des minerais rares, vous serez servis à souhait au Nouveau-Brunswick, province pittoresque du Canada où chaque gorge avec courant d'air et chaque penchant de colline ombragée et échantillon offrent de nombreuses récompenses aux personnes déterminées et perspicaces. Cette province du Canada Atlantique est une source d'abondance de pierres et de métaux semi-précieux et peu d'endroits en Amérique du Nord permettent de jeter un regard furtif sur les origines

géologiques des choses. Au Nouveau-Brunswick, l'amateur et le «collectionneur de pierres» peuvent orienter leurs recherches de pierres et de fragments d'objets à différents endroits, se divertir dans un décor pittoresque et s'adonner à un loisir fascinant. De nombreux lacs avec plage, un littoral de 1400 milles, des champs et des routes secondaires accessibles permettent à ceux qui le désirent de collectionner gratuitement une foule de pierres, de minerais et de coquillage.

Voies cachées de l'île

Le littoral du Nouveau-Brunswick, marqueté de villages panoramiques de pêcheurs, endroits rêvés pour le photographe et l'artiste qui veulent capter le décor naturel de la vie tranquille. Ce paradis des îles comprend notamment les fameuses Iles Fundy non loin du littoral sud de la province — Grand Manan, Deer et Campobello, cette dernière ayant été autrefois la résidence d'été de la famille Roosevelt. Campobello possède deux parcs — le parc international Roosevelt dirigé par les deux pays voisins auxquels le président Franklin Roosevelt était très attaché et le parc provincial Campobello avec son terrain de golf de championnat qui domine le village pittoresque de Herring Cove. Le long du littoral du nord-est se trouvent les îles de Miscou et de Lameque, région qui possède la plus grande industrie de tourbe sur le continent.

Pêche très populaire

Le littoral du Nouveau-Brunswick offre de nombreuses possibilités pour la pêche en eau salée. Le temps de le dire et vous pouvez participer à une excursion de pêche. Il n'est pas nécessaire d'acheter un permis ni d'apporter de l'équipement. Il est possible de louer à un prix raisonnable des bateaux solides qui sont conduits par un équipage expérimenté. Parmi les régions les plus connues notons Saint-Andrews, Grand Manan et Saint-Jean dans la région de la Baie de Fundy; le long du Déroit de Northumber-

land, de Shédiac à Shippagan, le long de la côte de la région acadienne et le long des régions côtières de Restigouche et de la péninsule Acadienne dans la Baie des Chaleurs. Dans la région du nord-est de la province, la pêche au thon rouge connaît de plus en plus de popularité. Le 22 septembre 1976, Leslie Vibert de Miscou Harbour a pris un thon de 1200 livres à l'aide d'une ligne de 130 livres, ce qui constitue un record mondial toutes catégories.

Chaque année une plaque gravée et une tasse sont remises au pêcheur qui rapporte la plus grosse prise de la saison dans le cadre du concours de pêche d'achigan de mer qui a lieu aux Rapides des Chutes réversibles au cœur de la cité des Loyalistes, Saint-Jean. Toute personne qui se sent de taille pour ne pas lâcher prise et pour capturer un achigan très vif peut y participer à cœur joie.

Pays d'attrait et de traditions

La région de la Miramichi au centre du Nouveau-Brunswick, Canada, déjà reconnue comme l'une des meilleures régions de la province pour la pêche au saumon est de plus en plus connue comme le pays des chansons folkloriques. Les chansons et les ballades font revivre les tiraillements politiques de la région, les tragédies, les héros et même les embâcles sur la rivière Miramichi.

Chaque année, les chanteurs de la région se réunissent à l'hôtel de ville de Newcastle et exécutent sans accompagnement les chansons des floteurs, les «Come All Ye's» des camps de bûcherons et autres airs de la région qui existent depuis, pour ainsi dire, des milliers d'années. La plupart des chansons interprétées au cours du festival de la chanson populaire de la Miramichi ont été transmises de bouche à oreille — peu nombreux sont les chanteurs folkloriques qui ont vu les mots et la musique sur papier.

L'élément le plus important de

chaque interprétation particulière est l'histoire racontée dans la chanson. Plusieurs chansons sont très courtes et à caractère décisif alors que d'autres sont très longues, tout dépend de l'élément narratif de l'histoire et de l'endurance de l'exécutant.

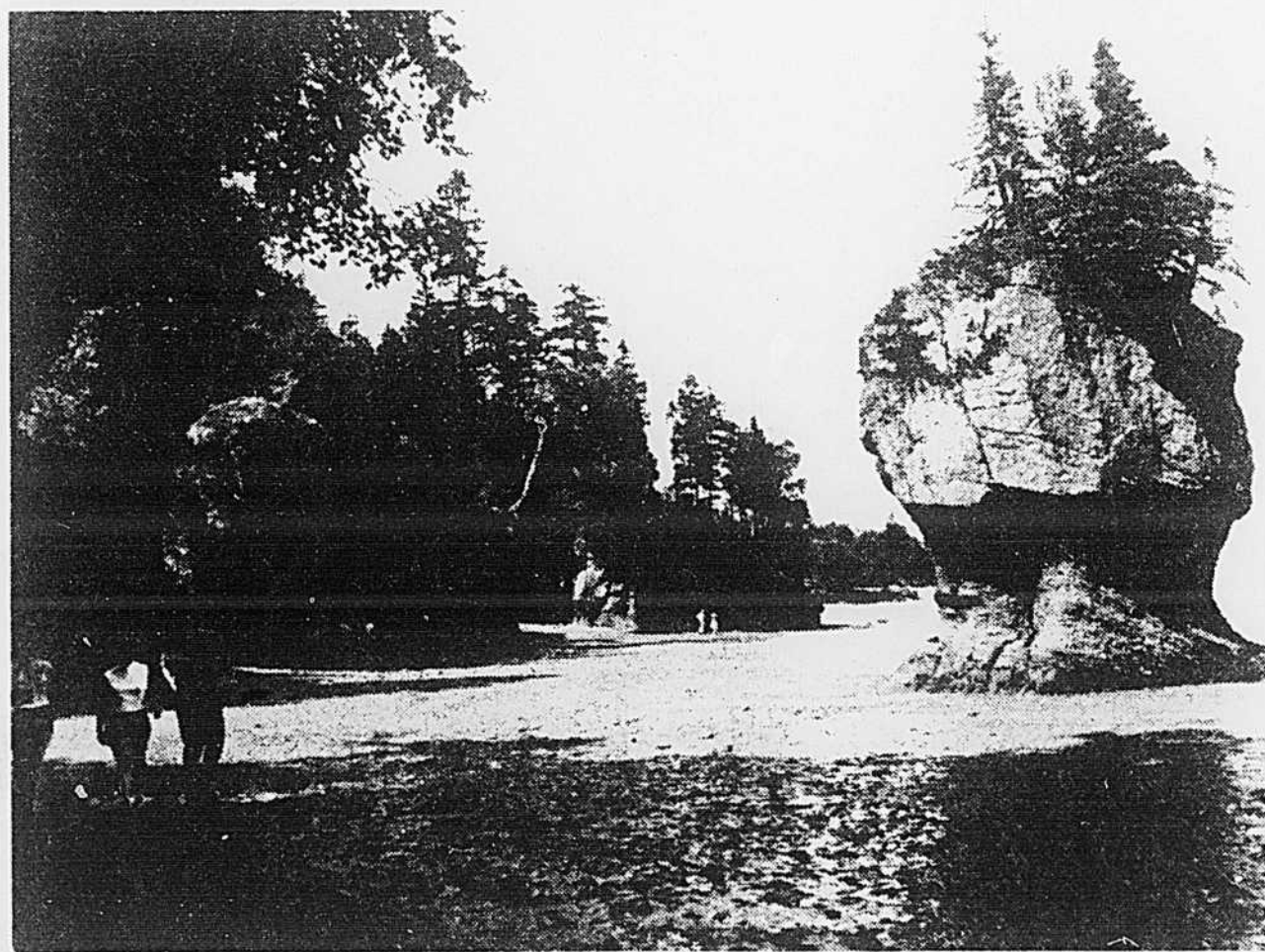
Le programme du festival comprend également des airs de violons, des solos sur l'harmonica et de la danse à claquette rappelant comment les gens se divertissaient au début de la colonisation ou une reprise signifiait que le joueur de violon reprenait l'air joué à la demande de l'invité. Le festival de la chanson populaire de la Miramichi 1977 a eu lieu du 27 au 29 juin.

Trois cultures

Le village de Gagetown situé le long de la route 102 sur le fleuve Saint-Jean à environ 35 milles en aval de Fredericton, capitale du Nouveau-Brunswick, Canada, est considéré comme l'un des villages de la province les plus importants au point de vue historique. Il s'agissait d'abord d'un très vaste campement indien devenu par la suite une des plus grandes colonies françaises le long du fleuve.

Le village était connu sous le nom de Grimross jusqu'à l'arrivée des colons anglais qui lui ont donné le nom de Gagetown en l'honneur du Général Thomas Gage, commandant en chef des troupes anglaises cantonnées à Bunker Hill. C'est ici que les «Loomcrofters» tissent des articles de très grande qualité dans un ancien blockhaus qui servait à l'entreposage de l'équipement militaire vers 1761.

La maison Tilley, maison natale de Sir Samuel Leonard Tilley, un des pères de la Confédération, a été restaurée et constitue le musée du comté de Queens qui est ouvert au cours des mois d'été. Les traversiers franc de péage à Gagetown, Hampstead, Evandale et Westfield vous offrent la possibilité de prendre un raccourci et de faire un détour vers d'autres régions historiques, pittoresques et intéressantes à l'intérieur des terres du Nouveau-Brunswick.



Les marées parmi les plus puissantes du pays ont littéralement taillé ce monument situé au Cap Hopewell.

Jouer aux échecs

PAR CAMILLE COUDARI

Le tournoi international de Dortmund, en Allemagne s'est soldé par la victoire du grand maître suédois Ulf Andersson, avec un score de 8 sur 11. Il était suivi du grand maître britannique Raymond Keene, et de la championne du monde Nona Gaprindashvili, tous deux avec une fiche de 7-4.

Cette dernière a raté d'un demi-point le titre de grand maître international. Ayant déjà rempli la norme au tournoi de Lone Pine '77, il lui fallait un score de 7,5-3,5 pour répéter à Dortmund cette performance. C'est dommage, certes, mais ce n'est qu'une question de temps avant que celle qui domissississississississississ puis 1962 ne devienne la première femme de l'histoire à devenir grand maître international.

Voici une partie de ce tournoi. Andersson, avec les Blancs, vient à bout de la Défense de Leningrad, adoptée par le GMI italien S. Tatai, avec une facilité déconcertante.

Cette défense est un rejeton relativement récent de la Hollandaise, parrainée à ses débuts par des joueurs de la ville qui porte son nom, en particulier par Viktor Kortchnoi.

Il s'agit d'une formation noire hybride, basée à la fois sur une idée «hollandaise», soit la poussée f5 visant au contrôle de la case e4, et une idée «est-indienne», soit le fianchetto du fou roi noir combiné avec la poussée d7-d6.

Naturellement, l'inconvénient principal de cette variante — qui est d'ailleurs loin d'avoir reçu «l'approbation» des théoriciens — est que la case e6 laisse un trou dans la structure des pions noirs. La stratégie blanche doit donc

naturellement être axée vers l'exploitation de cette faiblesse (d'ou l'avance 7 de d5).

Même quand les Noirs — comme dans la partie — poussent le pion roi et permettent son échange (par la prise en passant que les Blancs doivent absolument exécuter sous peine d'infériorité positionnelle), la case e6 demeure vulnérable.

Les Blancs, mobilisant leurs pièces rapidement, mettent déjà beaucoup de pression sur la position adverse au 15e coup. A noter que 15 Td1 est meilleur que 15 Cxc5, Cxc5: 16 b1, qui ne mène à rien après 16... h6!

Ce même coup, joué dans la partie, devient une erreur importante à cause du clouage sous lequel il laisse le pion d4. Après 16... De7, il est très difficile de prouver que les Blancs ont avantage sensible — ce qui permettra aux adeptes de la Leningrad de garder espoir. Les Noirs menacent alors Cxa4 et Cb6 gagnant le pion e4, et sont prêts à mettre leurs tours en jeu.

Une suite possible serait: 16... De7: 17 Cxc5, Cxc5: 18 b4, (Tf1 est probablement plus solide), Ca6: 19 a3, h6; 20 Cxe6, Dxe6; 21 b5, Cc5 et les moyens «violents» ne rapportent rien aux Blancs, étant donné que toute tentative de jouer e3 serait contrée par d3!

Andersson n'est pas le genre de joueur à laisser passer l'occasion et ne tarde guère à punir la faute. Le coup 18 Cxd1 gagne du matériel car si 18... gxh4, alors 19 Cxe6 regagne la pièce avec intérêts composés. En désespoir de cause, les Noirs donnent leur dame pour tour et fou, mais la position subséquente ne leur laisse aucune chance, étant donné que leur roque est

trop ouvert, et que leurs pièces ne disposent d'aucun point d'appui stable au centre.

1	Cf3	f5	16	Cxe5	Cxe5
2	g3	Cf6	17	Cf3	g5
3	Fg2	g6	18	Cxd4	Fxd1
4	e4	Fg7	19	Fc3	Fxc3
5	Cc3	0-0	20	Txd8	Fxf2e
6	d1	d6	21	Txf2	Taxd8
7	d5	e6	22	h4	gxh4
8	0-0	e5	23	gxh4	Td1
9	dxe6	Fxe6	24	Ff3	Rh7
10	Dd3	Ca6	25	Tg2	Ce4
11	Ff1	d5	26	Db3	Tf7
12	Cg5	Ce5	27	De3	e5
13	De2	d4	28	b3	Fd7
14	Ca1	Cfd7	29	Fxe4	fxe4
15	Tad1	h6	30	Dg3	Abandon

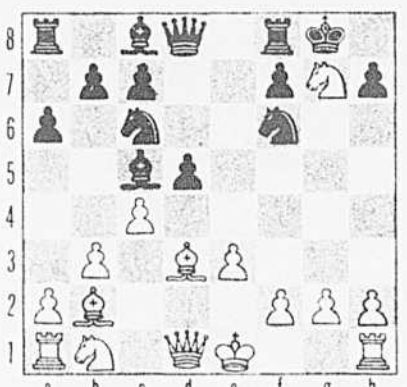
Tournoi de l'Est

Le second tournoi de l'Est, organisé et dirigé par Serge Lacroix, s'est déroulé la fin de semaine dernière à l'Hôtel de LaSalle. Un peu plus d'une vingtaine de joueurs y prenaient part. Sur dix participants dans la section A, pas moins de cinq avaient une cote au-dessus de 2.000. C'est le champion du Québec Jean Hébert, de Ste-Foy, qui en a remporté les honneurs avec un score de 3,5 sur 4. Sa victoire, qui comprunait un gain contre Kevin Spraggett et Leo Williams, était bien méritée. Sa seule nulle survint en dernière ronde, quand, après avoir insuffisamment exploité une meilleure position dans l'ouverture contre moi, il réussit à se tirer d'affaire dans une fin de partie de tours assez difficile.

Kevin Spraggett et Jean Delva terminaient deuxième et troisième avec 3 points chacun. Dans la section B, Son Hong était le vainqueur avec 3,5 points. Il était suivi de François Ruelland, J. Michaud et A. Lamontagne, tous trois de Québec, avec 3 points chacun.

Même s'il y eut plusieurs duels intéressants entre les favoris, j'ai pensé que l'amusante partie suivante valait la peine d'être publiée. Elle met aux prises Serge Lacroix et Maurice Poulin, le premier menant les pièces blanches.

Les participants pouvaient remarquer, pendant la fin de semaine, que Serge gardait précieusement dans sa serviette un livre de Dale Carnegie. Effectivement, cette partie pourrait s'intituler «Triomphe de l'optimisme». Avant même d'avoir terminé la moitié de leur développement, les Blancs s'embarquent dans un sacrifice intéressant mais des plus spéculatifs (voir diagramme A).



L'idée ne manque pas de venin, et les Noirs doivent faire bien attention. Par exemple, si 10... Rxc7; 11 Dh5 (menaçant Dxe7), Fb4 (si d4); 12 Dxc5, dxe3?; 13 Dg5!; 12 Cd2, Fxd3 (sinon les Blancs feront le grand roque); 13 Rxd2, d4 (h6); 14 cxd5 est pire; 14 Dg5, Rh8; à exd4, Tg8 (si Cxd4); De5 regagne la pi-

ce); 16 Dc5! et la menace de d4-d5 est très difficile à parer (en fait, même après 16... De7; 17 Dxe7, Cxe7, les Blancs ont une attaque virulente).

La réplique choisie par les Noirs — l'échec immédiat 10... Fb4 — est nul doute la meilleure. Par contre, je ne suis pas sûr que 13 Ce3 en soit de même. On ne peut blâmer les Blancs de vouloir développer en toute hâte, mais dans cette drôle de position, les principes généraux semblent devoir passer au second plan. Extrêmement intéressant est le coup 13 g4, après lequel je ne vois pas exactement comment les Noirs peuvent forcer le gain. Les deux fous blancs sont incroyablement forts dans les variantes qui s'ensuivent. En voici une parmi les plus déchainées: 13 g4, Rg8; 16 g5, Ce4; 17 De2, Fh3; 18 Re2, Cxg5; 19 Tg1 (menaçant Fxh7 mat), Te8; 20 f4, Cd4; 21 Fxd4, Dxd4; 22 Tg5, Rf8; 23 Tg3, Dxa1; 24 Txf3, les Blancs vont gagner le pion h pour leur qualité, et il est difficile de dire si les Noirs peuvent l'emporter.

Le tort de 13 Ce3 est de bloquer la grande diagonale noire, et les Noirs en profitent pour immédiatement jouer 13... Ce5, qui force des échanges néfastes à l'attaque blanche.

Malgré tout, il valait mieux jouer, au lieu de 16 Fb2, la prise 16 cxd5, qui donne de meilleures chances pratiques: ex. 16 cxd5, fxe5; 17 Dh5, Dxd5; 18 Dxe7, Rf6; 19 Dh4! et les Blancs s'en tirent avec l'échec perpétuel car le roi noir ne peut s'échapper par Re6 ou Rf7 à cause de 20 Fc4 gagnant la dame. Les Noirs peuvent insister en jouant (après 16 cxd5, fxe5; 17 Dh5) 17... Dd6, mais

après 18 Fc1, Tf7; 19 Dh4, Rg7; 20 Tc1! les choses sont loin d'être réglées.

Après le 17e coup noir, le sacrifice blanc est clairement réfuté. Mais les Noirs se mettent à jouer inexplicablement, et dans leur hâte de terminer la partie, font des erreurs qui la terminent rapidement, certes, mais avec leur abandon à eux (29 Th5 gagne une pièce).

Avant la partie, Serge avait lancé à Maurice, d'un ton taquin (comme quoi la guerre psychologique n'est pas l'apanage des grands maîtres!): «Alors Maurice, j'espère que ta cote est haute ces temps-ci!» A son adversaire qui lui demandait qu'est-ce que cela pouvait bien faire, la réponse, empreinte de la sérénité que confère une conviction intime fut: «C'est parce que je vais gagner la partie qui s'en vient, et que j'ai besoin d'autant de points de cote que possible!»

A bien y songer, la partie ne mérite peut-être pas de s'intituler «Triomphe de l'optimisme», mais bien plutôt celui de «triomphe de la pensée positive»!

1	b3	e5	16	Fb2	Ce7
2	Fb2	Ce6	17	a3	Fd6
3	e3	a6	18	Dh5	Cg6
4	Cf6	e4	19	Td1	Fe7
5	Cd4	Cf7	20	g4	Fg5
6	e4	Fc5	21	Fc1	Td8
7	Cf5	0-0	22	f4	Fxf4
8	d4	exd3	23	exf4	Txd3
9	Fxd3	d5	24	Txd3	De4
10	Cxg7	Fb4	25	Dd5	Dxd5
11	Rf1	d4	26	Txd5	Fxg1
12	bxc4	Rxg7	27	Tgl	Fh3e
13	Cc3	Ce5	28	Rf2	Rh8
14	Cd5	Cxd5	29	Th5	Abando
15	Fxe5	f6			

Le bridge

PAR EMILE QUINTAL

Il va sans dire que dans les grandes épreuves de championnat il n'est pas rare d'être témoin d'encheres plus agressives que dans les rencontres entre amis ou même dans les tournois réguliers de cercles. Aussi ne faudrait-il pas vous surprendre de la bataille à «coups de chelem» que se livrèrent les quatre antagonistes en présence quand la donne ci-dessous se présenta lors de championnats nord-américains de paires libres.

Donneur: Sud. Le côté Nord-Sud vulnérable.

Nord		Est	
♠ A 9 8 7	♥ D 6 5	♠ 6 5 3 2	♥ A R V 9 7 4
♦ D 3	♣ A 10 9 3	♦ 10 8 3 2	♣ 7 5
Sud		Est	
♠ R	♥ —	♠ R D V 8 5	♥ —
♦ A R V 9 8 6 2	♣ R D V 8 5		

Les enchères: Sud Ouest Nord Est
1 Ca Passe 1 Pi 3 Co

4 Tr 4 Co 6 Tr passe
passe 6 Co contre passe
7 Tr passe passe passe

Entame: la dame de pique. Les deux premières rondes d'encheres furent, après tout, plutôt normales, même si déjà marquées d'un peu d'agressivité. Mais alors Ouest, bien convaincu que ses opposants réussiraient leur chelem pour se marquer au moins 1430 points, calcula raisonnablement qu'un petit chelem déclaré par son côté et contrôlé ne rapporterait au plus que 1100 ou 1300 points à Nord et Sud, n'hésita pas à atteindre six coeurs, rapidement contrôlé par Nord. Mais Sud déduisit des déclarations de son coéquipier que celui-ci devait avoir les deux as noirs. Aussi enleva-t-il le contre de pénalité de son partenaire pour atteindre le grand chelem à trèfle, que laisseront tenir leurs adversaires, qui conservaient l'espoir de mettre un tel contrat en échec d'au moins une levée.

Il est bien évident que dès que les cartes du mort furent étalées le déclarant n'eut qu'à abattre ses cartes pour réclamer le succès de son grand chelem.

Festival de la Ligue de bridge de Montréal

Accourus en grand nombre de tous les coins de la province, voire même de l'Ontario et des Etats-Unis, les bridgeurs ont pris part, les 9, 10 et 11 juin, au Centre du Centenaire, collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, au Festival annuel de la Ligue de bridge de Montréal. Tant et si bien que 1270 inscriptions ont été enregistrées aux divers événements prévus au programme. Voici d'ailleurs les résultats des différentes rencontres:

Paires de dames: 1ères, Mme S. Yaffe et E. Shulak; 2es, Mmes F. Lavallée et D. Trudel.

Paires mixtes: 1ers, M. et Mme M. Sklar; 2es, Mme S. Fraser et M. R. Levi.

Paires de messieurs: 1ers, MM. L. Pfeifer et D. Habert; 2es, MM. G. Boivin et M. Blond.

Paires libres: 1ers, MM. F. Hoffer et J. Silver; 2es, M. et Mme R. Callihan.

Equipes de quatre bridgeurs (mouvement suisse): 1ers, Mlle R. Mancusso, MM. P. Baer, R. Aihoshi et B. Eccles.

Tournoi-consolation des équipes de quatre joueurs: 1ers, MM. R. Hanson, J. Haskell, I. Kallos et R. Lessard; 2es, M. et Mme R. Desjardins, Mme Béatrice Archambault et M. Jean Lajeunesse.

Paires de débutants: 1ers, MM. U. Korngold et K. Devon; 2es, M. et Mme J. Pika.

Tournoi-consolation des paires libres: 1ers, le Dr M. Boileau et M. D. Macrae; 2es, MM. R. Lalonde et M. Piché.

Tournoi secondaire du 9 juin: 1ers, MM. S. Roy et M. Beauchamp; 2es, Mmes R. Heft et E. Scheien.

Tournoi secondaire du 10 juin: 1ers, Mlle J. Reuss et M. J. Saks; 2es, MM. J. Rosenfeld et D. Marcus.

Tournoi secondaire du 11 juin: 1ers, M. et Mme H. Kugler; 2es, MM. R. Hart et N. Ecker Ratz.

Au Cercle Bon Pasteur

Lors de la séance hebdomadaire du Cercle de bridge des Loisirs du Bon Pasteur, 395, boulevard des Prairies, à Laval (Laval-des-Rapides), le 7 juin courant, les vainqueurs ont été: Nord-Sud, 1ers,

M. et Mme J. Villeneuve; 2es, Mme J. Rémillard et M. H. Desrosches; Est-Ouest, 1ers, MM. Jean-R. Desautels et Fernand Bilo-deau; 2es, M. et Mme C. Ouellette.

Au Cercle Limoges

Contrairement à quelques autres Cercles de bridge, le Cercle de bridge Limoges poursuit durant tout l'été ses tournois de bridge, au Club de bridge Le Petit Chelem.

Résultats des récentes rencontres: 5 juin: Nord-Sud, 1ers, MM. H. Saint-Germain et J.-M. Raynault; 2es, MM. J.-R. Desautels et F. Bilo-deau; Est-Ouest, 1ers, MM. A. Jutras et P. Hébert; 2es, MM. A. Simard et M. Delorme. 9 juin: 1ers, MM. Paul et G. Godin; 2es, MM. G. Pauzé et C. Lahaie; 3es, Mme D. Primeau et M. J.-R. Desautels.

Le bridge à Chomedey

Le Cercle de bridge des Mille-Îles tient une rencontre de bridge-duplicate tous les jeudis, à 20 heures, à la salle des Loisirs Saint-Pie X, boulevard Pie IX, angle Cardinal, à Laval (Chomedey). Pour renseignements additionnels: M. Jean De-

Serres, tél.: 688-3572.

Le 8 juin, les gagnants ont été: Nord-Sud, 1ers, Mme Cécile Sainte-Marie et M. J. DeSerres; 2es, Mmes Céline Boileau et Rita Robert; Est-Ouest, 1ers, Mme B. Duguay et M. A. Jutras; 2es, Mmes J. Dubuc et A. Paragamin.

A Saint-Léonard

Tous les mardis, à 20 heures, il y a séance de bridge-duplicate, au Cercle de bridge Saint-Léonard, école Ferland, 8755, rue Belcourt. Pour autres renseignements: M. R.-H. Michaud, tél.: 321-9588.

Résultats des récents tournois: 23 mai: section A, Nord-Sud, 1ers, MM. R. Lalonde et M. Senécal; 2es, MM. J. Dalphond et B. Miron; Est-Ouest, 1ers, M. et Mme R. Desjardins; 2es, MM. J. Duhamel et R. Martin; section B, 1ers, MM. R. Barrette et M. Côté. 30 mai: section A, Nord-Sud, 1ers, MM. R. Martin et J. Duhamel; 2es, M. et Mme M. Bourbeau, ex aequo avec M. et Mme M. Bourbeau; Est-Ouest, 1ers, Mme Marie-Elève Devault et M. P. Richard; 2es, Mmes J. Gagnon et M. Legault; section B, 1ers, MM. M. Côté et R. Barrette.

les timbres et leur histoire

PAR DENIS MASSE

Encore quatre timbres pour les Jeux d'Edmonton

Pas moins de six timbres auront cette année commémoré les Jeux du Commonwealth qui se tiendront à Edmonton. Déjà deux timbres ont été émis; les quatre autres sont promis pour le 3 août, jour de l'ouverture des Jeux.

Les quatre prochains timbres

seront en dénominations de 14 et de 30 cents, à raison de deux de chacune des deux valeurs. Ils seront également exécutés dans le même style que les deux premiers parus précédemment.

Pour les timbres de 14 cents, on verra sur l'un la silhouette styli-

sée de deux coureurs et sur l'autre l'intérieur du stade spécialement construit à cette fin à Edmonton.

Pour les timbres de 30 cents, d'abord l'édifice parlementaire de l'Alberta se profilant sur un décor de montagnes de forme pyramidale, et sur l'autre un bowling (lawn bowling).

Les quatre timbres sont l'oeuvre de Stuart Ash, de Toronto. Ils seront imprimés en quantités énormes, soit 43 millions des timbres de 14 cents et 23 millions des

timbres de 30 cents, par la maison Ashton Potter, de Toronto.

En plus des timbres, les Postes canadiennes ont préparé des carnets souvenirs renfermant les six timbres des Jeux. Egalement, les Postes offriront des affiches commémoratives qu'elles détailleront \$2.



L'oblitération du siècle

Les philatélistes suisses se sont précipités le 5 juin avant 9 heures dans un bureau de poste de la campagne entourant Genève, plus précisément, à Vessy, pour obtenir l'oblitération du siècle: 1234-5-6-78-9.

1234 est en effet le numéro postal de Vessy, 5-6-78 la date du jour, et 9 correspond à l'heure de l'oblitération du timbre tant recherchée par les philatélistes.

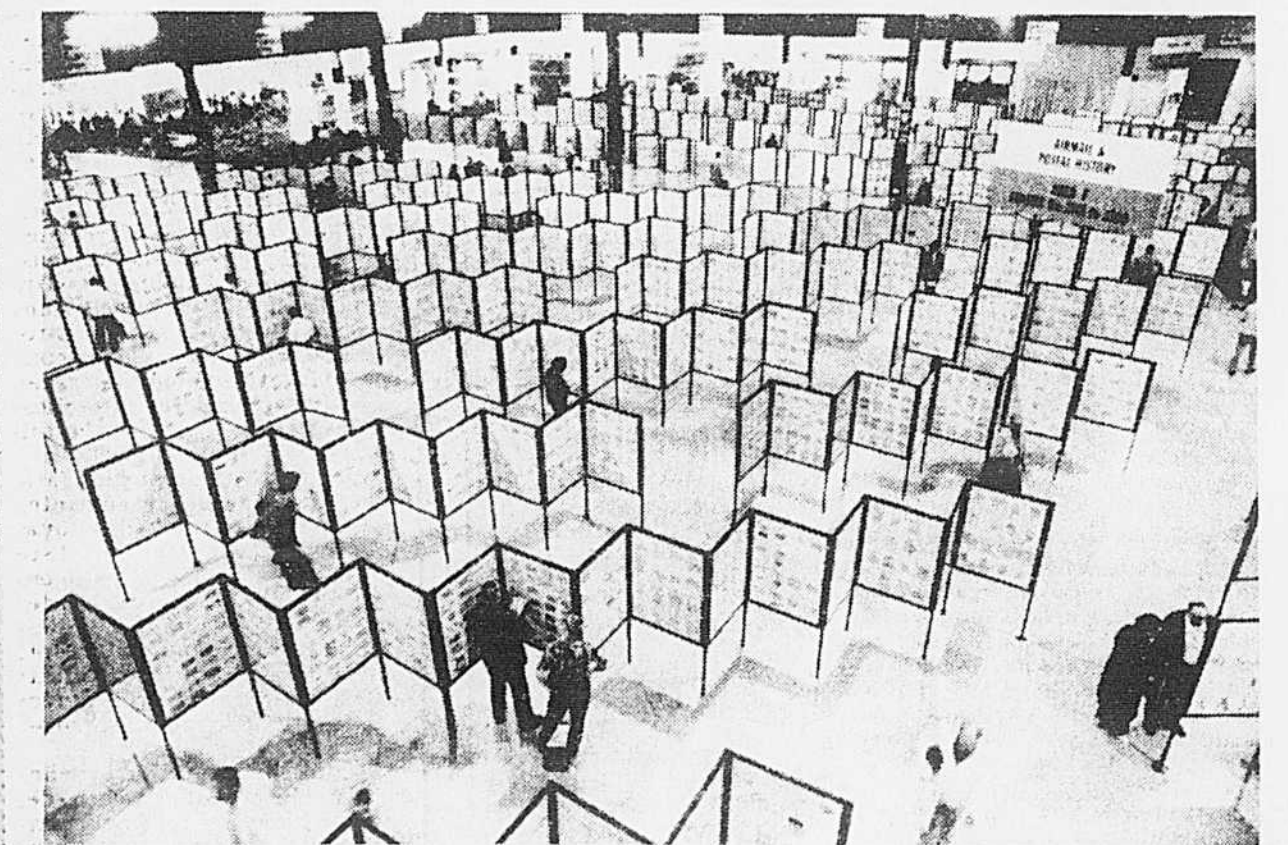


Rendez-vous à Charlemagne

Le club de philatélie de Charlemagne, aidé de la Régionale La Naudière, de la Fédération québécoise de philatélie et des Postes canadiennes, a monté une exposition de timbres d'envergure régionale qui se tiendra demain, 18 juin, au Centre récréatif de Charlemagne, au 87, rue Sacré-coeur, de 10 heures à 18 heures.

Tous les philatélistes ont donc rendez-vous à Charlemagne où le coordonnateur, M. Roger Turcotte et son équipe ont organisé, semble-t-il, une exposition des plus intéressantes.

Le voilà, il fallait s'y attendre; le voilà, le premier timbre à la mémoire de Charlie, l'inimitable Charlie Chaplin, ravi à l'affection des siens le jour de Noël dernier. L'Inde est la première administration postale à rendre hommage au cher disparu du cinéma. Sur un timbre de 25 apisa, Charlie apparaît dans son costume légendaire fait de vêtements trop amples, de godasses trop grandes, avec sa canne et son chapeau melon. Le tout dans une image qui évoque la pellicule filmée. Le timbre unique a été émis le 16 avril. On peut s'attendre à ce qu'un grand nombre d'autres administrations postales rendent pareil hommage au célèbre comédien dans les mois à venir.



L'exposition philatélique de Toronto, qui se continuera jusqu'à dimanche, présente des collections d'une valeur totale de \$60 millions. Le ministère des Postes doit émettre un timbre commémoratif pour souligner l'événement.

VENEZ VISITER
L'EXPOSITION TIMBRES-MONNAIE
DE 10 A.M. A 6 P.M.

ACHAT	18 juin	25 juin — 9 et 23 juillet
VENTE	Hôtel Reine Elizabeth	Holiday Inn
ECHANGE	900 ouest, boul. Dorchester	420 ouest, Sherbrooke

30 marchands à votre service
Entrée libre

la cirrhose éthylique

Plus mortelle que jamais

par André CHENIER

L'alcool constitue une excellente source de revenus fiscaux pour les gouvernements (près de \$1 milliard au Canada il y a dix ans, avant l'accroissement des taxes), puisque le Québec vient d'autoriser la vente de bière et de cidre le dimanche et que l'Ontario s'appête à libéraliser sa réglementation en la matière.

Au moment où statistiques officielles (périodes de 1950 à 1973 et 1975 à 1976) démontrent sans aucun doute que la mortalité par cirrhose éthylique, maladie associée à la consommation de boissons alcoolisées, croît à un rythme plus rapide que la mortalité par cancer du poumon, tant au Québec qu'en Ontario.

Au moment où la recherche indique qu'aux USA les pertes socio-économiques attribuables à l'usage immodéré d'alcool peuvent se chiffrer par près de \$45 milliards pour 1976.

Au moment, enfin, où des études indépendantes laissent croire que, d'une part, la courbe ascendante de la mortalité par cirrhose correspond à peu près exactement à la courbe accentuée des ventes de bière, vins et spiritueux, et à celle de la consommation de ces produits per capita; que, d'autre part, il n'est pas nécessaire de prendre des «cuites» occasionnelles, d'être alcoolique ou d'être déficient en protéines, vitamines et sels minéraux pour tomber victime d'une cirrhose à plus ou moins longue échéance: à cet égard, la consommation régulière, prolongée et constante de fortes doses d'alcool, même sans signes apparents d'ébriété ou d'ivresse, paraît encore plus dangereuse.

160 grammes-jour

Une recherche de M. Werner Lebach, de la Clinique universitaire de Bonn, sur les «Aspects quantitatifs de la consommation d'alcool dans la cirrhose éthylique du foie» (1972) indique que la consommation quotidienne de fortes doses d'alcool (plus de 160 grammes-jour), régulièrement et pendant une période prolongée (15-20 ans), joue un rôle prédominant dans la genèse de la cirrhose éthylique, pour plus de 50 pour cent des cas.

«Cent soixante grammes-jour, de faire observer le Dr Denis Marleau, chef du laboratoire d'hépatologie au nouvel Institut de recherches cliniques de l'hôpital Saint-Luc de Montréal, cela correspond grosso-modo à dix petites bières, ou deux bouteilles de vin, ou dix onces de «fort» par jour.»

«La recherche de Lebach semble aussi démontrer que ce seuil d'hépatotoxicité est éventuellement atteint avec la dose

quotidienne de 160 grammes et plus, indépendamment d'une alimentation riche en protéines, en vitamines et en sels minéraux, bien qu'il puisse être abaissé par une carence nutritionnelle de ces éléments vitaux.»

Cirrhose du foie

Médicalement, il existe divers types de cirrhose du foie résultant de causes variées, par exemple l'hépatite chronique faisant suite à une hépatite aiguë d'origine virale de type B, cette hépatite que des donneurs de sang, porteurs du virus mais apparemment sains eux-mêmes, transmettaient fréquemment autrefois à des malades ayant reçu une transfusion.

«Les porteurs sains du virus B, de faire observer le docteur Marleau, sont quatre fois plus nombreux au Québec qu'ailleurs au Canada (50 par dix mille de population au Québec, contre 10 ou 15 ailleurs), mais on ignore pourquoi.»

«La Croix Rouge les élimine systématiquement comme donneurs de sang, depuis quelques années, mais cette élimination

n'a pas supprimé toutes les hépatites post-transfusionnelles... Le virus hépatite de type A ne conduit pas à l'hépatite chronique. On peut dire que cette maladie est chronique quand elle traîne au-delà de six mois. Par contre, avec le virus de type B (sérique), la maladie devient chronique dans dix pour cent des cas: de ce nombre, cinq pour cent guériront en douze ou 24 mois et cinq pour cent s'achèveront vers une cirrhose. Moins de un pour cent des cas passent de l'hépatite aiguë à une hépatite fulgurante, mortelle en moins de quatre semaines: dans ce cas, le système immunitaire réagit rapidement contre les cellules du foie, qu'il détruit à cent pour cent.

«Il y a aussi une hépatite dont on est aujourd'hui à peu près sûr qu'elle est chronique, et qui ne résulte ni de l'antigène A ni de l'antigène B. Elle peut aussi causer des cirrhoses post-hépatiques.»

Certaines cirrhoses sont d'origine métabolique. Elles peuvent résulter d'une hémochromatose (excès de fer dans le sang), d'u-

ne cirrhose primitive des canaux biliaires (95 pour cent des cas chez les femmes de moins de 30 ans), ou d'une cholangite chronique destructive non supprimée qui conduit à la maladie précédente.

D'autres cirrhoses sont d'origine médicamenteuse. On sait, depuis 1973, que certains médicaments, comme l'oxyphénacétin (un laxatif américain retiré du marché parce qu'il provoquait une hépatite chronique, puis une fibrose progressive), l'isomyazide (un agent antituberculeux déjà donné comme prophylactique aux USA), et l'alphaméthylidopa (un hypotenseur très courant) peuvent provoquer la cirrhose. Un facteur d'hyper-sensibilité individuelle semble être ici en jeu, plutôt qu'une toxicité directe du médicament.

Quelques statistiques

Mais la cirrhose éthylique (alcoolique) demeure le type le plus fréquent de cette maladie, tout au moins en Amérique du Nord, à en juger par les statistiques de la mortalité.

Les chiffres officiels (Statistique Canada) indiquent

qu'en 1976, en sol canadien, la cirrhose alcoolique a fait 1,411 victimes dans tous les groupes d'âge, mais principalement chez les 45 à 64 ans. L'incidence de la mortalité commence aux alentours de 20 ans et l'on compte deux à trois fois plus de victimes chez les hommes que chez les femmes qui, cependant, meurent à un âge plus précoce que les hommes.

Le total de 1,411 victimes en 1976 comptait pour un peu plus de la moitié des victimes de la cirrhose générale (toutes causes, y compris l'éthylisme), qui a tué 2,791 Canadiens.

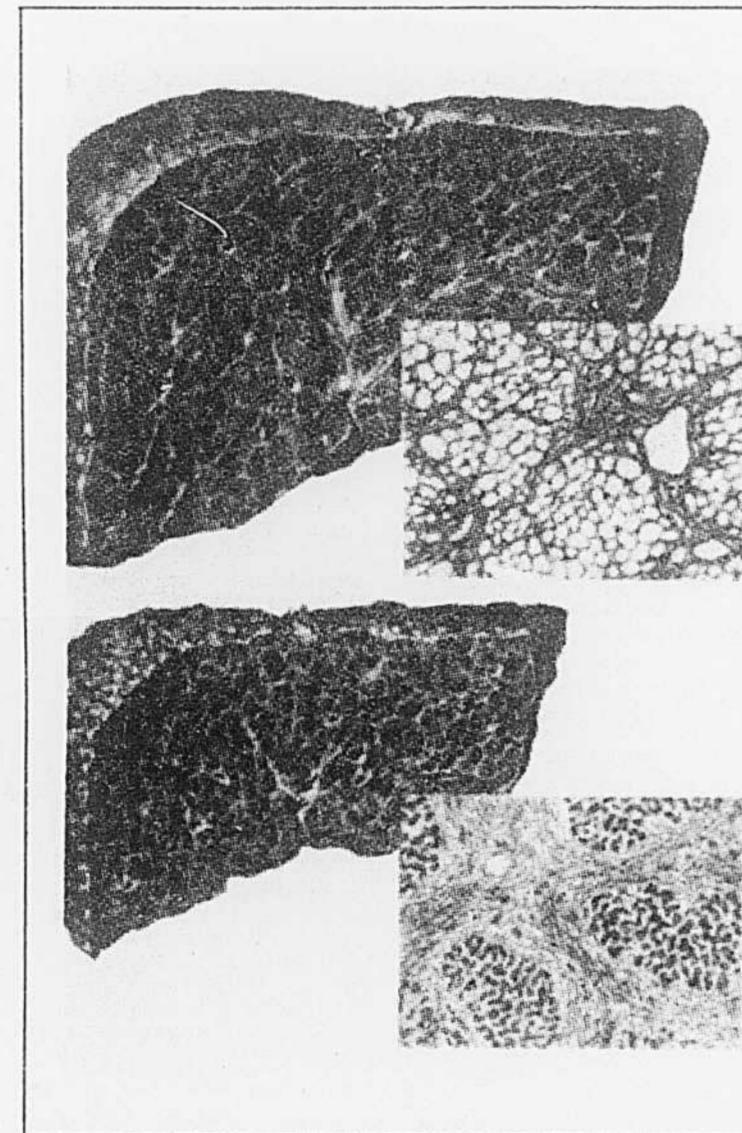
Si l'on dénombrait 378 victimes de la cirrhose alcoolique en 1965 et 1,411 en 1976, cela représente une augmentation de 111,3 pour cent en onze ans pour l'ensemble du pays, ou un taux moyen d'accroissement de 13,1 pour cent par année. (Au Québec, le total est passé de 107 en 1965 à 319 en 1976, soit un taux d'accroissement de 132,6 pour cent en onze ans et un taux moyen annuel de 12 pour cent; en Ontario, le taux pour onze ans est de 135,6 pour cent et le taux moyen annuel de 12,3 pour cent).

Ces chiffres sont à comparer avec la progression de la mortalité par cancer des bronches et du poumon pour la même période, bien que le total des cas de décès soit plus élevé dans cette catégorie. De 1965 à 1976, la mortalité par cancer des bronches et du poumon s'est accrue au taux moyen annuel de 7 pour cent au Canada (7,1 pour cent au Québec et 6,7 pour cent en Ontario).

Un rapport (1976) du Service des études épidémiologiques du ministère des Affaires sociales indique également que «la cirrhose du foie est une cause de décès plus importante dans le Montréal métropolitain que dans le reste du Québec».

Chez les plus de 35 ans, le taux de décès est de 2,68 par 10,000 de population à Montréal et de 2,24 par 10,000 ailleurs au Québec. La zone de Caughnawaga, la plus défavorisée du point de vue revenus (revenu médian de \$6,053 par famille, comparativement à \$9,023 pour l'ensemble de la région métropolitaine), est aussi la plus éprouvée du point de vue décès par cirrhose du foie, avec un taux de 12,62 par 10,000 chez les 35-64 ans et un taux de 13,61 par 10,000 chez les 65 ans et plus.

Mais d'autres zones, comme la zone 19 qui regroupe 14 municipalités (dont Montréal-Royal, Hampstead et Montréal-ouest) et qui se trouve au sommet de l'échelle des revenus médians par famille, ne se portent guère mieux, même si la mortalité y est plus faible.



Cette planche encyclopédique de deux foies humains illustre deux étapes dans la progression vers une cirrhose alcoolique. En haut, le stade le plus avancé d'un foie gras, maintenant plus volumineux que normal et présentant certaines granulations. La couleur du foie varie de brun à jaune.

Les nodules cellulaires (rectangle) restent substantiels, évoquant la possibilité d'une régénération si l'agent agresseur (l'alcool) est supprimé. (En bas, cirrhose de Laennec: le gras est disparu, le foie a diminué de volume, mais les nodules cellulaires ont grandement diminué et sont entourés de tissu conjonctif. Les veines hépatiques semblent comprimées.)

(The Ciba Collection of Medical Illustrations)

Traitement médical et chirurgical

La cirrhose éthylique est une maladie destructive des cellules hépatiques, difficile à diagnostiquer à ses débuts parce qu'elle est souvent sans symptômes, réversible à ses premiers stades mais irréversible et mortelle à ses stades ultimes.

Le docteur Marleau nous explique le processus:

«Chez qui consomme de l'alcool en fortes doses de façon chronique, il se produira (tout d'abord une stéatose hépatique; les cellules se gonflent de triglycérides, le foie devient gras et volumineux. Mais on peut vivre longtemps avec un foie gras (5 ou 10 ans). Il se produira ensuite une nécrose: c'est un début de destruction des cellules hépatiques; ces lésions se nomment hépatite alcoolique.

«Ce qui est grave c'est que, dans 75 pour cent des cas, le malade ne sentira aucune douleur au foie, ne souffrira d'aucune jaunisse qui pourrait servir d'avertissement. Pas de quoi courir chez son médecin! Pas de diagnostic précoce, sauf accidentel.

«A la nécrose, succède la fibrose. La synthèse du collagène s'accroît et des fibres commencent à envahir le foie de façon anarchique. Si l'invasion fibreuse, qui détruit l'architecture vasculaire, n'est pas trop prononcée et s'il reste suffisamment de nodules cellulaires, la régénération cellulaire est encore possible pourvu qu'on supprime l'agent agresseur, l'alcool. Dans le cas contraire, la cirrhose évolue vers son stade ultime: destruction totale des cellules et de l'architecture vasculaire du

foie. Le malade mourra vraisemblablement de complications comme l'insuffisance hépatique, attribuable à déficience en cellules saines, ou les hémorragies gastro-intestinales, attribuables à la perturbation du système vasculaire du foie ou de suites cardiaques ou pulmonaires.»

Hypertension portale

Le foie draine tout le sang d'organes comme l'intestin et la rate pour le purifier avant de le renvoyer dans le réseau vasculaire. Si les vaisseaux hépatiques sont comprimés et lésés par une cirrhose, le sang se trouve bloqué à la porte d'entrée de l'afflux sanguin, c'est-à-dire la veine porte, et il s'y produit alors une hypertension. Le sang ne va plus dans le foie mais reflue vers les veines de l'estomac et de l'oesophage, sous une pression comparable à celle d'un colonne de 30 à 40 mm de mercure.

Ces veines grossissent et forment des varices qui finissent par crever, provoquant de graves hémorragies. Ces hémorragies sont souvent le premier signe clinique d'une cirrhose alcoolique.

Mais, de noter le docteur Marleau, un simple diagnostic peut tromper sur l'étendue du problème, vu qu'il pourrait s'agir d'hémorragies gastriques ou ulcéreuses. Gastrite et ulcères sont deux fois plus nombreux chez les cirrhotiques que dans la population en général. «C'est pourquoi nous avons recours à l'endoscopie d'urgence (descente d'un tube d'examen flexible dans l'oesophage et l'estomac), qui est

obligatoire depuis 1970. Sans endoscopie, il est impossible de savoir, trois jours plus tard, si l'hémorragie était d'origine gastrique ou variqueuse.»

Traitement de la cirrhose

Face à une cirrhose éthylique sans complications, où la masse fonctionnelle du foie est encore suffisante, le traitement est simple: arrêt de la consommation d'alcool. S'il y a complication, comme une rétention d'eau et de sel provoquant l'hydropisie abdominale, le médecin prescrit un régime et des diurétiques.

S'il y a hémorragie digestive, on procède à un traitement mécanique, qui consiste à comprimer les varices pendant 24 heures au moyen d'un ballon gonflable, inséré dans l'estomac et l'oesophage. Le médecin peut aussi prescrire des coagulants, pour compenser la carence en protéines de coagulation chez les cirrhotiques, ou recommander la perfusion intraveineuse de certaines substances comme la vasopressine pour réduire le débit sanguin dans le système porte.

Traitement chirurgical

Le traitement chirurgical visant à juguler des hémorragies trop fortes et trop fréquentes est remis en question depuis quelques années.

En 1941, les chirurgiens pratiquaient une dérivation (shunt) de la veine porte à la veine cave pour réduire la tension à la veine

porte et prévenir le reflux du sang vers l'estomac et l'oesophage.

et, de 1955 à 1965, cette intervention a été pratiquée comme préventif d'hémorragies chez les cirrhotiques. En 1965, toutefois, certaines recherches semblaient indiquer que ce type de dérivation n'améliorait pas les chances de survie des malades. En 1975, trois groupes de recherches des USA et un de France publiaient un rapport préliminaire indiquant que: la survie n'est pas meilleure chez les malades qui ont subi la dérivation que chez les autres; les opérés ne font plus d'hémorragies mais sont victimes de l'insuffisance hépatique ou du coma hépatique; les non-opérés meurent des complications de l'hémorragie. Il est aussi possible qu'avant 1970, année où l'endoscopie est devenue obligatoire, nombre de malades aient subi la dérivation chirurgicale pour des hémorragies gastriques ou ulcéreuses, qui n'avaient rien à voir avec les hémorragies variqueuses de la cirrhose.

L'incertitude persiste depuis 1975. Les médecins estiment cependant que, pour déterminer quel malade a le plus de chances de bénéficier d'un «shunt», une meilleure évaluation des malades s'impose, attendu qu'il existe chez eux de fortes variantes hémodynamiques.

Une autre forme de dérivation vasculaire commence à donner des résultats encourageants, enrayant l'hémorragie tout en réduisant le nombre de cas d'in-

suffisance ou de coma hépatique. Le chirurgien sectionne la veine splénique (qui mène à la rate) et rattache le bout encore dans la rate à la veine rénale. Par cette dernière, le sang de la rate aboutit au système cave et la veine porte reste intacte: les varices de l'estomac et de l'oesophage se décompriment par la hile de la rate.

Greffe du foie

Depuis la première greffe du foie aux USA (Colorado) en mars 1963, ce genre d'intervention majeure n'est que rarement pratiquée. Le rejet de l'organe rapporté lorsqu'il s'agit d'une greffe orthotopique (remplacement d'un foie malade par un foie sain) demeure le problème majeur. En cinq ou six ans, à Montréal, il n'y aurait eu que deux ou trois greffes pratiquées chez des enfants atteints de maladies métaboliques, avec insuffisance hépatique.

Le docteur Marleau souligne que la greffe du foie, orthotopique ou hétérotopique (raccordement d'un foie auxiliaire extérieur au foie malade) ne semble avoir que fort peu de chances de succès, sauf dans le cas de la maladie de Wilson (une incapacité rare du foie à assimiler le cuivre).

«Toutefois, dit-il, si j'en avais la possibilité et si j'étais en présence d'un enfant souffrant d'une maladie métabolique mortelle et irréversible, je n'hésiterais pas à pratiquer la greffe parce qu'alors l'enfant aurait au moins une faible chance de survie.»

en bref

Radiations électromagnétiques

WASHINGTON (PA) — Les radiations électromagnétiques émises par les appareils de radio CB et d'autres équipements qui émettent des ondes-radio peuvent constituer un danger pour la santé.

L'Office américain des normes en souleva tout au moins la possibilité dans un article récent de son bulletin «Dimensions».

«Les sources de ces émissions qui gênent le fonctionnement de l'équipement électrique de tous genres, des gros ordinateurs à la télévision aux régulateurs de rythme cardiaque, sont légions», écrit M. Fred McGehan. «Ces radiations proviennent des radars d'aéroports, des tours d'émission de radio et de TV, des appareils de radio CB fixes ou portatifs et même des senseurs qu'on installe sous la route pour faire changer les feux de circulation.» La radiation électromagnétique, à laquelle des automobilistes seraient soumis «à un degré supérieur à la norme acceptable», est particulièrement dangereuse lorsqu'elle gêne le fonctionnement d'un «pace-maker».

Boeufs musqués en danger

ANCHORAGE, Alaska — Le programme international visant à restaurer les troupeaux de boeufs musqués semble être menacé, à la suite de l'apparition, chez certains animaux de l'Alaska, du virus de l'ecthyma des bovins.

Il se pourrait que cette infection contagieuse, qui a déjà frappé 140 boeufs musqués à Unalakleet, en Alaska, ait également contaminé un troupeau en Union soviétique. Le petit groupe de boeufs musqués de l'Ungava peut aussi être menacé.

L'ecthyma des bovins provoque des lésions au museau, aux paupières, et aux pis des boeufs musqués, et peut aussi causer la mort de jeunes animaux.

S'il fallait détruire les boeufs musqués en grand nombre, une industrie esquimaude en souffrirait grandement: celle du tissage à partir du duvet soyeux qu'on prélève sous la toison de l'animal.

Eprouvé sur l'homme

PARIS (AFP) — Une substance nouvellement mise au point pour rétablir la formule sanguine normale chez des cancéreux traités par chimiothérapie, le R.L.B. sera éprouvée prochainement sur l'homme, dans certains services médicaux de Paris.

Le R.L.B. (Remontant-leucocyte-Beljanski) n'est pas un agent anti-cancéreux mais plutôt une arme pour lutter contre l'effet toxique de certains médicaments employés en chimiothérapie du cancer.

Il a été éprouvé avec succès sur des lapins, des souris et quelques singes à Chatenay-Malabry, dans la région parisienne, mais on ignore pour l'instant s'il peut donner les mêmes résultats sur l'homme.

Découverte du plus proche quasar de notre planète

LOS ANGELES (AFP) — Un quasar (objet stellaire mystérieux qui émet de puissantes ondes radio), le plus proche de la Terre observé jusqu'à présent, a été découvert par le Dr Bruce Margon à l'observatoire de l'Université de Californie, près de San Diego.

Ce quasar, situé à 800 millions d'années lumière, se trouve dans une partie de l'espace que nous connaissons, a déclaré le Dr Margon. On y trouve beaucoup de galaxies et cela fait paraître le quasar moins mystérieux. Cela donne des preuves supplémentaires de relations étroites entre quasars et galaxies, a-t-il ajouté.

Aucune explication satisfaisante n'a jusqu'à présent été donnée à l'existence des quasars. Selon le Dr Margon, il se pourrait que chaque galaxie, ou partie de galaxie, passe par le stade de quasar avant de se développer. Il se peut également que le quasar soit le résultat d'une maladie de croissance d'une galaxie, a indiqué le professeur américain.

L'étude de ce quasar proche de la Terre devrait permettre de trouver quelques réponses permettant de percer enfin le mystère de ces objets célestes, espère le Dr Margon.

BERNATCHEZ (Aime)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Aime Bernatchez, époux de Georgette Courchesne. Il laisse ses fils: Cyrille, époux de Suzanne Fortier; Guy, époux de Pauline Banville; Jocelyn, époux de Nicole Beaulac; sa fille Céline, épouse de Real Payer. Il laisse également sa mère Mme veuve Amias Bernatchez, ainsi que plusieurs frères et sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Paul et Fortin, 835 est, Laurier, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Lucien)
A Pointe-St-Charles, le 15 juin 1978, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Boutin, époux de feu Aglaéna Picard, père de Mme Louis Lalonde (Lucienne), Jean-Paul, son épouse Gisèle, Guy, Mme Bill Farmer (Pleurette), plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 1270, rue Laprairie à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BELANGER (Jacquelin)
A l'hôpital Sacré-Coeur, le 15 juin 1978, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Jacquelin Belanger; il laisse son épouse Jeanne-D'Arc, ses enfants: M. et Mme Nick Marchiori (Suzanne), M. et Mme Jean-Pierre Fugère (Ginette), M. et Mme Armand Montpetit (Micheline), Francine et Josée, ses frères M. Roland Belanger et son épouse, M. Léopold Belanger et son épouse, ses sœurs: Donald Dubois et Jeanne Petit, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Des Seigneurs, 365, chemin Chapleau, Bois-des-Filion, pour se rendre à l'église St-Maurice où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

CARON (Léonne)
A Laprairie, le 16 juin 1978, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Léonne Caron (Braen), épouse de J.-Omer Caron. Elle laisse dans le deuil son époux, son fils Normand, sa fille Yolande (Guy Kaag), et neuf petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Henri Guérin Inc., 425, chemin St-Jean, Laprairie, pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de L'Acadie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTOIS (Roger)
A Longueuil, le 15 juin 1978, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roger Courtois, époux de Jeanne Prairie. Il laisse dans le deuil trois frères, cinq sœurs, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed Dache et Fils Inc., 258 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil, pour se rendre à l'église Saint-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures a.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

DE LAMIRANDE (Jacques)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jacques De Lamirande, ex-maître imprimeur, éditeur et censeur de la province de Québec, époux de Doria Julien, père de Jeanne De Lamirande-Séguin. Il laisse aussi dans le deuil son petit-fils bien-aimé François, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-A. Guibault Inc., 5559, boul. Saint-Michel, à 9 h 45 pour se rendre à l'église Sainte-Gemmal-Galkani, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

DUFOUR (Adrien)
A Montréal, le 16 juin 1978, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adrien Dufour. Il laisse dans le deuil son épouse Gertrude Gagnon, cinq sœurs et deux frères. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198 est, rue Ontario, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture, parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Annette)
A Montréal, le 16 juin 1978, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Annette Ethier, autrefois de Ville Brossard, née Annette Laberge. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative, 484, rue Papineau, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société du timbre de Noël seraient appréciés, 8000, 82 avenue, Saint-Michel H2 2V9.

FORTIN (André)
A Sainte-Rose, le 16 juin 1978, à l'âge de 41 ans, est décédé M. André Fortin, époux de Lise Pagé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux fils Marc-André et Luc. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-M.-D. Cyr Engr., 167, boul. Sainte-Rose, pour se rendre à l'église Sainte-Rose, où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière de Sainte-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

FORTIN (Eva)
A Ste-Genevieve, le 16 juin 1978, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Joseph Fortin, née Eva Proulx. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Legault, 16114, boul. Gouin ouest pour se rendre à l'église Ste-Genevieve où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FREGEAU (Dr Pierre) (Jacques)
A St-Julie de Vercheres, le 15 juin 1978, à l'âge de 51 ans, est décédé le Dr Pierre Fregeau, médecin, époux de Monique Martin, capitaine des fusiliers Mont-Royal et père de Norman, demeurant 478, Jules-Charquet, à St-Julie. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers, 1611, rue Principale, St-Julie, à 10 h 45 a.m., pour se rendre à l'église paroissiale de St-Julie, où le service sera célébré à 11 h a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal ou des offrandes de messe seraient appréciées.

LADOUCEUR (Eugène)
A St-Laurent, le 15 juin 1978, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Eugène Ladouceur, époux de Dolores Langlois. Outre son épouse, il laisse ses deux enfants, Suzanne et Gerald, ainsi que sa nièce Francine. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Boudrias et Cormier Ltée, 816, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Fernand)
A Mont St-Hilaire, le 15 juin 1978, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Fernand Larose, époux d'Ernestine Bernard, demeurant 1027, de la rue Montagne, Mont St-Hilaire. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers, 231, boul. Richelieu-Nord, Mont St-Hilaire, à 1 h 45 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale de Mont St-Hilaire, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

LAMARCHE (Alice)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Edouard-C. Lamarche, née Alice Millette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jeannine, épouse de Paul Fortier, Claude, épouse de Thérèse de Varennes, Fernande, épouse de Gérard Létourneau, André, époux d'Huguette Bousard, Bernard, époux de Manon Bergeron, sa sœur Simone, épouse de Fernand Maranda, ainsi que plusieurs petits-enfants, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgen Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 2 h.

LAPERRIERE (Mme Roger)
A Trois-Rivières, le 15 juin 1978, à l'âge de 59 ans 4 mois est décédée Mme Roger Laperrière, née Réjeanne Jacob, demeurant 2870 de Francheville. Outre son époux, elle laisse ses 3 filles: Lise, épouse de Jean-Luc Mathieu, Carole, épouse de Yves Chevalier, Renée, petits-fils: Pascal, Mathieu, ses frères et sœurs: Mme veuve Paul-Emile Jacob (née Juliette Michaud), M. et Mme Lionel Jacob (née Claire Gendron), M. et Mme Yvon Jacob (née Jacqueline Ratté), M. et Mme Claude Bédard (née Claire Jacob), M. et Mme Claude Jacob (née Jeanine Daigle), M. et Mme Raymond Malouin (née Mariette Jacob), M. et Mme Marcel Jacob (née Helène Savard), M. et Mme Denis Jacob (née Sonia Gaucher), M. et Mme Jean-Guy Ferland (née Monique Jacob), M. et Mme Fernand Jacob (née Lise St-Hilaire), M. et Mme Benoît Laperrière (née Laurence Saucy), M. et Mme Guy Laperrière (née France Ratellier), M. et Mme Roland Planter (née Philomène Laperrière), M. et Mme Normand Bisson (née Marie Thérèse Laperrière, missionnaire Immaculée-Conception, de Haiti, Soeur Pierrette Laperrière, soeur de St-François-d'Assise, plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira du centre funéraire Rousseau et Frère Ltée, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Brébeuf, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de St-Louis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Jean-Marie)
Samedi, le 20 mai passé, est décédé à l'âge de 59 ans, Jean-Marie Gratton, autrefois de l'avenue Clarke, à Westmount, fils de Alphonse, ing., ancien professeur à Polytechnique et demeurant maintenant à Nominique, comté Labelle, Québec, 154, rue Sacré-Coeur, tous deux retraités du ministère de la Voirie provinciale.

HAMEL (Lucien)
A Montréal, le 16 juin 1978, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Lucien Hamel, époux de Lucienne Beaudoin. Il laisse ses fils: Jean-Claude, Denis, son épouse France Girard, 2 frères et belles-sœurs. Une cérémonie aura lieu lundi le 19 courant à 11 h en la chapelle de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388, rue Viau, St-Léonard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENEAULT (Eglantine)
A Montréal, le 16 juin 1978, à l'âge de 87 ans, est décédée Eglantine Provost, épouse de feu Joseph Hénéault. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Omer Duquette Inc., 1350, rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Ambrose, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.



ANDRE (Rolande)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Henri André, née Rolande Normandeau. Elle laisse dans le deuil ses filles Madeleine, Suzette, Monique (épouse de Pierre Hervieux), ses fils Marcel (époux de Madeleine Valade) René (époux de Suzanne Charbonneau), Marc (époux de Thérèse Dupeppe), Gilles (époux de Denise Sauvé), Maurice, Eugène (époux de Pauline Pion), un frère Rolland Normandeau et 20 petits-enfants. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Juliette)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Octave Lebrun, née Juliette Desjardins. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, Crémazie, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOUWET (Mme Yvonne)
Accidentellement, à Montréal, le 14 juin 1978, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Charles Louwet, née Yvonne Lauzon. Outre son époux, elle laisse sa fille Thérèse, ses petits-enfants: André et Robert Lavallée, ainsi que ses 2 arrière-petits-enfants: Yoël et Julie Brami. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2548 est, Beaubien, à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOUWET (Mme Yvonne)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 98 ans 8 mois, est décédée Mme Alexandre-Henri Masson, née Jeanne Desjardins, fille de feu Dr Guillaume Henri Desjardins et de feu Virginie Masson. Lui survivent 4 filles: Jeanne (Mme D'Émeval Panet Raymond), Marie, épouse de l'honorable juge Edouard Tellier, Marguerite (Mme Marcel Faribault), Françoise (Mme Pierre Dansereau) et un fils Henri, époux de Jacqueline Mathieu, ainsi que 48 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite samedi et dimanche, de 2 h à 5 h et 7 h à 10 h p.m.

MASSON (Jeanne)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 98 ans 8 mois, est décédée Mme Alexandre-Henri Masson, née Jeanne Desjardins, fille de feu Dr Guillaume Henri Desjardins et de feu Virginie Masson. Lui survivent 4 filles: Jeanne (Mme D'Émeval Panet Raymond), Marie, épouse de l'honorable juge Edouard Tellier, Marguerite (Mme Marcel Faribault), Françoise (Mme Pierre Dansereau) et un fils Henri, époux de Jacqueline Mathieu, ainsi que 48 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite samedi et dimanche, de 2 h à 5 h et 7 h à 10 h p.m.

MASSON (Jeanne)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 98 ans 8 mois, est décédée Mme Alexandre-Henri Masson, née Jeanne Desjardins, fille de feu Dr Guillaume Henri Desjardins et de feu Virginie Masson. Lui survivent 4 filles: Jeanne (Mme D'Émeval Panet Raymond), Marie, épouse de l'honorable juge Edouard Tellier, Marguerite (Mme Marcel Faribault), Françoise (Mme Pierre Dansereau) et un fils Henri, époux de Jacqueline Mathieu, ainsi que 48 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite samedi et dimanche, de 2 h à 5 h et 7 h à 10 h p.m.

JONES (Cécile)
A l'hôpital Queen Elizabeth, le 15 juin 1978, est décédée Cécile Dionne, épouse de feu Montague Jones, mère de Mme Herbert J. (Alice) Laing, de Calgary, Alberta, Richard-Philip - Wlater, Mme James A. Lyman (Doris), de Burlington, Vermont, Robert Montague. Lui survivent également 8 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Clarke, MacGillivray, direction funéraire 5580 ouest, Sherbrooke St-Augustine - of - Canterbury où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Mont-Royal. Heures de visites: de 2 h à 5 h et de 7 h à 9 h samedi et dimanche.

LAPOUCHEUR (Eugène)
A St-Laurent, le 15 juin 1978, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Eugène Lapoucheur, époux de Dolores Langlois. Outre son épouse, il laisse ses deux enfants, Suzanne et Gerald, ainsi que sa nièce Francine. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Boudrias et Cormier Ltée, 816, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Fernand)
A Mont St-Hilaire, le 15 juin 1978, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Fernand Larose, époux d'Ernestine Bernard, demeurant 1027, de la rue Montagne, Mont St-Hilaire. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers, 231, boul. Richelieu-Nord, Mont St-Hilaire, à 1 h 45 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale de Mont St-Hilaire, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

LAMARCHE (Alice)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Edouard-C. Lamarche, née Alice Millette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jeannine, épouse de Paul Fortier, Claude, épouse de Thérèse de Varennes, Fernande, épouse de Gérard Létourneau, André, époux d'Huguette Bousard, Bernard, époux de Manon Bergeron, sa sœur Simone, épouse de Fernand Maranda, ainsi que plusieurs petits-enfants, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgen Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPERRIERE (Mme Roger)
A Trois-Rivières, le 15 juin 1978, à l'âge de 59 ans 4 mois est décédée Mme Roger Laperrière, née Réjeanne Jacob, demeurant 2870 de Francheville. Outre son époux, elle laisse ses 3 filles: Lise, épouse de Jean-Luc Mathieu, Carole, épouse de Yves Chevalier, Renée, petits-fils: Pascal, Mathieu, ses frères et sœurs: Mme veuve Paul-Emile Jacob (née Juliette Michaud), M. et Mme Lionel Jacob (née Claire Gendron), M. et Mme Yvon Jacob (née Jacqueline Ratté), M. et Mme Claude Bédard (née Claire Jacob), M. et Mme Claude Jacob (née Jeanine Daigle), M. et Mme Raymond Malouin (née Mariette Jacob), M. et Mme Marcel Jacob (née Helène Savard), M. et Mme Denis Jacob (née Sonia Gaucher), M. et Mme Jean-Guy Ferland (née Monique Jacob), M. et Mme Fernand Jacob (née Lise St-Hilaire), M. et Mme Benoît Laperrière (née Laurence Saucy), M. et Mme Guy Laperrière (née France Ratellier), M. et Mme Roland Planter (née Philomène Laperrière), M. et Mme Normand Bisson (née Marie Thérèse Laperrière, missionnaire Immaculée-Conception, de Haiti, Soeur Pierrette Laperrière, soeur de St-François-d'Assise, plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira du centre funéraire Rousseau et Frère Ltée, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Brébeuf, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de St-Louis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOUWET (Mme Yvonne)
Accidentellement, à Montréal, le 14 juin 1978, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Charles Louwet, née Yvonne Lauzon. Outre son époux, elle laisse sa fille Thérèse, ses petits-enfants: André et Robert Lavallée, ainsi que ses 2 arrière-petits-enfants: Yoël et Julie Brami. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2548 est, Beaubien, à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Jeanne)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 98 ans 8 mois, est décédée Mme Alexandre-Henri Masson, née Jeanne Desjardins, fille de feu Dr Guillaume Henri Desjardins et de feu Virginie Masson. Lui survivent 4 filles: Jeanne (Mme D'Émeval Panet Raymond), Marie, épouse de l'honorable juge Edouard Tellier, Marguerite (Mme Marcel Faribault), Françoise (Mme Pierre Dansereau) et un fils Henri, époux de Jacqueline Mathieu, ainsi que 48 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite samedi et dimanche, de 2 h à 5 h et 7 h à 10 h p.m.

MASSON (Jeanne)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 98 ans 8 mois, est décédée Mme Alexandre-Henri Masson, née Jeanne Desjardins, fille de feu Dr Guillaume Henri Desjardins et de feu Virginie Masson. Lui survivent 4 filles: Jeanne (Mme D'Émeval Panet Raymond), Marie, épouse de l'honorable juge Edouard Tellier, Marguerite (Mme Marcel Faribault), Françoise (Mme Pierre Dansereau) et un fils Henri, époux de Jacqueline Mathieu, ainsi que 48 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite samedi et dimanche, de 2 h à 5 h et 7 h à 10 h p.m.

JONES (Cécile)
A l'hôpital Queen Elizabeth, le 15 juin 1978, est décédée Cécile Dionne, épouse de feu Montague Jones, mère de Mme Herbert J. (Alice) Laing, de Calgary, Alberta, Richard-Philip - Wlater, Mme James A. Lyman (Doris), de Burlington, Vermont, Robert Montague. Lui survivent également 8 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Clarke, MacGillivray, direction funéraire 5580 ouest, Sherbrooke St-Augustine - of - Canterbury où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Mont-Royal. Heures de visites: de 2 h à 5 h et de 7 h à 9 h samedi et dimanche.

MORIN (Aimé)
A Joliette, le 15 juin 1978, à l'âge de 77 ans, 8 mois, est décédé M. Aimé Morin, de Rawdon, époux d'Yvonne Boutin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Marcel Morin, Mme Pierrette Mayer, M. et Mme André Morin, propriétaire bar-salon Manchester de Rawdon, M. et Mme Michel Lane (Denise), M. Jean-Paul Morin, M. et Mme Michel Dupuis (Claudette), Mlle Jocelyne Morin, M. et Mme Gérard Chalifoux (Cécile), ses sœurs, frères et beaux-frères: M. et Mme Laurent Duford (Géraldine), M. et Mme Robert Pelletier (Antoinette), Mlle Marguerite Morin, et M. Martin Morin. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la Maison Jean Labrèche 457, 4ème avenue Rawdon pour se rendre à l'église Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

MORIN (Aimé)
A Joliette, le 15 juin 1978, à l'âge de 77 ans, 8 mois, est décédé M. Aimé Morin, de Rawdon, époux d'Yvonne Boutin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Marcel Morin, Mme Pierrette Mayer, M. et Mme André Morin, propriétaire bar-salon Manchester de Rawdon, M. et Mme Michel Lane (Denise), M. Jean-Paul Morin, M. et Mme Michel Dupuis (Claudette), Mlle Jocelyne Morin, M. et Mme Gérard Chalifoux (Cécile), ses sœurs, frères et beaux-frères: M. et Mme Laurent Duford (Géraldine), M. et Mme Robert Pelletier (Antoinette), Mlle Marguerite Morin, et M. Martin Morin. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la Maison Jean Labrèche 457, 4ème avenue Rawdon pour se rendre à l'église Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

PARTOUS-PAYMENT (Jeannine)
A l'hôpital de Chicoutimi, le 12 juin dernier, est décédée Mme Jeannine Partous (née Payment), épouse de M. Georges Jean Partous. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: François et Madeleine, sa mère Mme J.-Euclide Payment, son beau-père M. Daniel Partous. Elle laisse aussi ses sœurs: Suzanne, Mariette, s.n.j.m., Rachel, s.a. et Mme Maurice Marchand (Lise), ainsi que ses belles-sœurs et beaux-frères M. et Mme Jean Partous, M. et Mme Gaston Marsolais, M. Maurice Marchand et ses neveux et nièces. Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 14 juin en l'église St-Thérèse à Arvida.

PINSONNEAULT (Prudentienne)
A Montréal, le 14 juin 1978, à l'âge de 86 ans est décédée Mme Prudentienne Pinsonneau, épouse d'Hormidas Pinsonneau, laissant dans le deuil ses fils Roland Lessard et Ivanhoe Lessard (époux de Claire Roy), sa fille Jeannette Ducharme (épouse de Édgar), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 1120 est, Jean-Talton, à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h.

POTIER (Marie-Ange)
A Montréal, le 16 juin 1978, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Gérard Potier, née Marie-Ange Audet. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTIER (Marie-Ange)
A Montréal, le 16 juin 1978, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Gérard Potier, née Marie-Ange Audet. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON (Bruno)
A Montréal, le 16 juin 1978, à l'âge de 57 ans, est décédé Bruno Plamondon, célibataire. Il laisse sa mère Aurore Brisson, son frère André, époux de Rose-Hélène Latulippe, ses sœurs Cécile, épouse d'André Papillon, et Thérèse. Les funérailles auront lieu mardi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons Paul et Fortin, 835, est avenue Laurier, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TALBOT (Dr Jean-Louis)
A Québec, le 12 juin 1978, à l'âge de 69 ans, est décédé Dr Jean-Louis Talbot, fils de feu Horace Talbot et de feu dame Claudia Paradis, de l'île Verte. Il demeurait au 14 Pied-des-Plantes, Lac Delage. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ivanhoe Pelletier (Marie), M. et Mme Joseph Marie Michaud (Yvonne), M. et Mme Henri Talbot, Mme Julie Ouellet, Mme Maurice Charland (Lucienne), Mme Marcel Chalifoux (Louise), M. et Mme Maurice Talbot, Mme Thérèse Talbot, Mme Napoléon Talbot, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Selon les dernières volontés du défunt, celui-ci ne sera pas exposé. Il a été confié à la maison Lépine Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mardi le 20 juin à 14 h en l'église St-Sacrement. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

TURMELE (Palmire)
A Montréal, le 15 juin 1978, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Jean Turmele, née Palmire Drouin. Elle laisse dans le deuil ses filles Yvette (Sœur de la Providence), Doris (Mme Claude P. Desjardins), son fils Clément (époux d'Yvette Dallaire), et Mme veuve Fernand Turmele, ses neuf petits-enfants, ainsi que des arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2521 est, Ste-Catherine, à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Marcel)
Mme Marcel Leroux (Michelle Pilon) et ses enfants: José, Myriam, Christian-Marc et Edith, ainsi que les autres membres de la famille remercient toutes les personnes qui ont contribué aux témoignages de sympathies, tributs floraux, messes et dons à la Fondation du Québec des Maladies du Cœur, lors du décès de M. Marcel Leroux, survenu le 13 avril 1978, à l'âge de 54 ans.

REMERCIEMENTS
M. OSCAR LALONDE
Madame Lucille Lalonde et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Oscar Lalonde, survenu le 13 mars dernier, à l'âge de 62 ans. Il était ancien propriétaire de Paul Gendron Ltée de Valleyfield. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Pierrette et André Morin Francine et François Mauffette, Suzanne et Claude Lalonde; ses petits-enfants Ann et Lyne Morin, Marie-Elaine et Olivier Mauffette, Dominique Lalonde. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
Mlle ÉLÉONORE SERVANT
Monsieur Joseph Servant remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messe, tributs floraux, bouquets spirituels, fleurs, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de Mlle Éléonore Servant, survenu le 29 mars 1978, à l'âge de 76 ans, soeur de Joseph Servant. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Nicholas d'Ahautsac et de là au cimetière de l'Est. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
GILL WINNIFED (Clare)
La famille de la défunte Clare Winnifed Gill désire exprimer de tout leur cœur leur gratitude et leur appréciation à la famille et à leurs amis pour les témoignages de sympathies pour les messes, ainsi que les arrangements floraux, aussi aux membres de l'Association The Alouette senior Citizen Residence (Verdun, phase II), à la récente perte d'une épouse admirable, d'une mère et grand-mère.

REMERCIEMENTS
TOURIGNY
M. et Mme Pierre Tourigny sont heureux d'annoncer la naissance d'un garçon, Alexandre Douglas, à Londres, le 19 mai 1978.

Industrie de l'automobile: Ottawa nomme un commissaire-enquêteur

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a nommé M. Simon Reisman, un ancien sous-ministre des Finances, pour faire enquête sur l'industrie de l'automobile parce que les négociations avec les manufacturiers se sont soldées, jusqu'ici, par un échec.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, a précisé

hier à Ottawa en annonçant la nouvelle, que l'ancien fonctionnaire aura les pouvoirs d'un commissaire en vertu de la Loi sur les enquêtes.

M. Reisman, qui est âgé de 58 ans, a travaillé en tant que conseiller spécial et il recevra \$500 par jour afin de mener cette enquête qui devrait être terminée vers la fin du mois d'octobre.

«Le résultat des discussions, avec les fabricants d'automobiles s'est révélé peu décisif», a reconnu M. Horner. La plupart des observateurs croyaient que le ministre allait annoncer des projets en vue de l'implantation de nouvelles usines au Canada.

«Les négociations avec les trois grosses

compagnies General Motors, Ford et Chrysler se poursuivent», a-t-il dit.

Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent a vivement dénoncé cette initiative gouvernementale en disant qu'il y avait eu suffisamment d'études sur le sujet, et demande la démission du ministre

de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, parce qu'il a été incapable de venir à bout de la crise provoquée par les difficultés de l'accord canado-américain de l'automobile.

Pour sa part, le ministre Horner a reconnu que la situation n'est pas idéale.

Les entreprises collaboreront

TORONTO (PC) — Les porte-parole des deux grandes associations de l'industrie de l'automobile ont déclaré vendredi qu'ils collaboreront avec M. Simon Reisman, nommé pour faire une enquête sur cette industrie.

«Bien que nous ne soyons pas du tout convaincus de la nécessité d'une enquête supplémentaire sur l'industrie, nous avons assuré le gouvernement de notre collaboration», a dit M. Patrick J. Lavelle, président de l'Automotive

Parts Manufacturers' Association of Canada.

Et M. James Dykes, gérant général de la Motor Vehicle Manufacturers Association, a déclaré qu'il était heureux de la nomination de M. Reisman «et il nous fera plaisir de collaborer entièrement».

M. Dyke a cependant ajouté qu'à cause de son jugement et de son passé, il ne s'attend pas à une véritable enquête de la part de M. Reisman, mais plutôt à une estimation des «nombreuses

et diverses études faites sur l'industrie de l'auto».

«Un examen par M. Reisman est prometteur, surtout du fait qu'il y eut récemment des rapports et des conclusions contradictoires qui montrent le besoin d'un accueil favorable à de saines données comparatives.»

C'était sûrement là une allusion à une étude récente du gouvernement d'Ontario dont les chiffres étaient différents de ceux de Statistique Canada.

Sur 1,289 recensées au moins 400 personnes présentent un taux élevé de méthyle-mercure dans le sang

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social rapporte que près du tiers des 1,289 personnes sur lesquelles des prises de sang ont été effectuées dans 33 communautés, principalement des réserves indiennes, en février et mars dernier, indiquaient un taux anormalement élevé de méthyle-mercure.

Ces tests, effectués par la Direction générale des services médicaux

du ministère, font partie du programme visant à identifier les régions et les personnes exposées à des taux élevés de mercure.

Des 362 échantillons provenant du Québec, trois pris à Mistassini dépassaient le seuil des 100 UG-1. Les trois personnes en cause subiront en conséquence des tests cliniques.

On souligne qu'un taux de mercure supérieur à 100 UG-1 risque de provoquer la maladie de

Minimata, un empoisonnement irréversible qui attaque le cerveau et le système nerveux.

L'empoisonnement par le mercure est considéré comme une menace sérieuse dans les communautés autochtones, principalement celles du nord-est du Québec et du nord-ouest du Québec. Le mercure est absorbé par l'ingestion du poisson provenant d'étenues d'eau contaminées par ce métal, le seul qui soit liquide à la température ordinaire.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

L'Annuelle spéciale va à Jean Lapointe

C'est Jean Lapointe qui a obtenu le prix spécial hors catégorie lors de la remise des «Annuelles», hier à «L'heure de pointe».

A l'occasion de cette cérémonie, qui avait pour but de rendre hommage aux personnalités ou organismes qui ont apporté une contribution réelle à l'avancement de la culture, du divertissement et des loisirs, Jean-Claude Lord a obtenu le prix de la série cinéma pour la continuité de son travail et la réalisation de «Panique».

Paul Piché a été consacré la découverte du disque avec «A qui appartient le beau temps?», tandis qu'Antonine Maillet recevait un prix pour son livre «Les cordes de bois».

Par ailleurs, Marc Favreau a été honoré dans la série «Grands spectacles», Françoise Faucher a reçu le prix «Théâtre» pour son interprétation dans «Soudain, l'été dernier», et Pierre Ayotte, de la Galerie Graff, a été honoré dans la catégorie des arts visuels.

La Banque d'Épargne se prête bien à vos besoins d'argent.

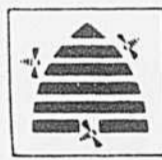


Parce que!

Neuf demandes de prêts sur dix sont acceptées, et généralement en moins de 24 heures.

À la Banque d'Épargne, vous pouvez obtenir un prêt personnel rapidement, à un taux de base de 12½% plus avantageux que celui de la plupart des autres modes de crédit. Et à la Banque d'Épargne, nous vous aidons à planifier le remboursement de votre prêt selon votre budget, et nous vous laissons le choix de la date de votre versement mensuel.

LA BANQUE D'ÉPARGNE



NE MANQUEZ PAS DE LIRE

MORT D'UN GENERAL

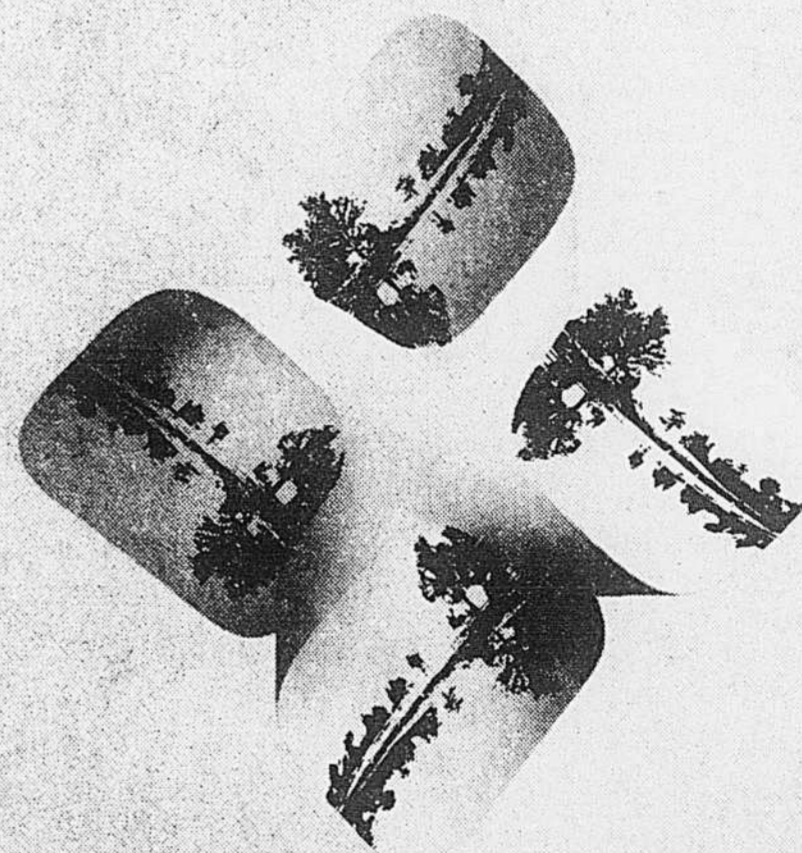
NOUVEAU FEUILLETON PUBLIE TOUS LES JOURS DANS

la presse

Écrit par un auteur canadien, «MORT D'UN GENERAL» vous captivera de la première à la dernière ligne.

Le dimanche

A la télévision d'été de Radio-Canada



L'Univers des sports

à 14 h 00

A l'affiche le 18 juin, les épreuves pour le Championnat pan-américain de Karaté et pour le Championnat du Canada de nage synchronisée. Une réalisation de Jacques Vliet.



Le Francophonisme

à 16 h 30

Ce jeu-questionnaire sur la langue française auquel participent la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, Monte-Carlo et le Canada débute demain. Raymond Charette représentera notre pays.



Second regard

à 17 h 00

Second regard inaugure le 18 juin une série d'émissions sur l'Histoire du christianisme. De la naissance de Jésus jusqu'à nos jours, en passant par les grandes étapes de cette religion, la série *les Chrétiens* comporte 13 chapitres.



Les Beaux Dimanches

à 19 h 30

En première partie, le 18 juin, on verra le spectacle *O Canada*, enregistré à Ottawa lors du premier forum des francophones hors Québec. En vedette: François Lemieux, Gerry et Ziz, Suzanne Jeanson et Marie-Paule Martin. Suivra à 20h30, un concert de la série *Solistes francophones* mettant en vedette le pianiste belge Jacinthe Couture. Au programme, le *Concerto pour la main gauche* de Ravel et une œuvre de Marcel Poot intitulée *Allegro symphonique*.



Tel quel

à 21 h 30

Dimanche, Louis Martin rencontrera des représentants du Canada francophone et anglophone pour discuter de la question suivante: le débat référendaire peut-il être limité aux seuls Québécois? Réalisation: Pierre Castonguay.

Une suggestion des étudiants de l'U de M

Contrat pédagogique entre étudiants et professeurs

par Mariane FAVREAU

Les étudiants de l'Université de Montréal, plaçant pour la qualité de l'enseignement devant la Commission d'étude sur les universités,

suggèrent l'établissement d'une sorte de contrat pédagogique entre étudiants et professeurs.

Ce contrat pédagogique porterait sur le choix des méthodes d'enseignement, le choix

des procédés d'évaluation, l'établissement et la rédaction d'objectifs de cours clairs, et l'assurance de la participation étudiante à l'évaluation des professeurs.

Les porte-parole de la

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) sont préoccupés du double mandat enseignement-recherche que doivent assumer les profes-

seurs et demandent qu'on accorde une importance concrète à l'enseignement dans l'embauche et l'évaluation d'un professeur pour fin de promotion.

Ils demandent égale-

ment que «dorénavant, tous les professeurs engagés à l'université reçoivent une formation pédagogique assurant à l'enseignement un minimum de qualité».

Ils s'étonnent que le

Service pédagogique de l'U de M fondé il y a 5 ans justement pour remplir cette tâche ne soit pas plus utilisé. Ils critiquent également les cours en amphithéâtres dispensés à plus de 100 étudiants à la fois, les carences des bibliothèques et en général le peu de soins accordé à suivre et à motiver l'étudiant.

Quant à la gestion de l'U de M, ils la voient dévolue à une sorte de «pouvoir occulte» et soulignent le désir des étudiants de participer non pas tellement aux structures mais au changement. Ce qui intéresserait les étudiants, c'est de participer à l'évaluation constante des programmes, du contenu des cours et de l'enseignement.

Ils abordent également les problèmes financiers des étudiants qu'il faut prendre en considération quand on parle de démocratisa-

tion de l'enseignement universitaire. Ils ne comprennent pas que les universités ne puissent faire de meilleures conditions pour leurs services connexes (cafétéria, librairies, etc.) Quant aux prêts-bourses, les normes ne seraient pas réalistes.

La Commission d'étude sur les universités, présidée par M. Pierre Angers, poursuivra ses audiences la semaine prochaine. Les professeurs de l'université de Montréal, qui doivent être entendus aujourd'hui, regrettent pour leur part qu'on les invite plutôt à un examen de conscience qu'à l'étude d'un projet de réforme important.

Examen de conscience d'autant plus oiseux qu'il est rendu nécessaire par des coupures budgétaires, comme si l'on demandait aux universités de justifier leur existence même.



MANOIR st-castin
Lac Beauport
Québec. (418) 849-4461

...une histoire d'amour.

À 15 minutes de Québec... un hôtel de villégiature adorable... le plus réputé de la région +++++



SPECIAL! SEMAINE DE TENNIS
À compter de \$195. par personne.
7 jours - 6 nuits, incluant chambre, petits déjeuners et dîners.

- ♥ Cuisine gastronomique de réputation internationale 1111
- ♥ Café-terrasse dominant le lac. Piscine chauffée.
- ♥ Golf, tennis, badminton, canotage, pédalo, etc.
- ♥ Théâtre d'été, du 23 juin au 3 septembre
- ♥ Musique et chansons de Dieter Fess, en dinant et au piano-bar en soirée.



LE CASTOR bricoleur

CORRECTION

Dans notre annonce parue le mercredi 14 juin

Scie d'établi 9" avec banc

aurait dû se lire:

Scie d'établi 9" avec banc contrôles pratiques en façade, profondeur de coupe 2 3/4". Table 22" x 36".

\$189⁰⁰ Notre prix rég. 239.95

il y aura bientôt 100 oiseaux de nuit!

provi-soir

Pas loin de chez vous, il y a un dépanneur Provi-Soir. Bientôt, ce sera 100 dépanneurs Provi-Soir ouverts 7 jours par semaine, jusqu'à 23 heures.

Venez voir le choix sur leurs étagères. Ils ont tout pour vous dépanner: des boîtes de conserves à la viande surgelée en passant par la bière et le cidre.

Laissez votre auto dans le stationnement et entrez vous rafraîchir, l'air est frais chez l'oiseau de nuit. Et dans bien des cas, on peut y faire le plein d'essence.

Alors cherchez le hibou! Le proprio et son monde sont bien recevants.



provi-soir
mon ami l'oiseau de nuit!

Les télédistributeurs cherchent à offrir de nouveaux services

OTTAWA (PC) — Moins florissante qu'elle ne l'a déjà été, l'industrie de la télédistribution cherche à offrir de nouveaux services.

C'est la raison qui a motivé, a expliqué M. Michael Hind-Smith, les demandes de télévision payante et de diffusion des débats aux Communes.

Le président de la Canadian Cable Television Association a cependant rappelé que pour la deuxième fois en trois ans, le CRTC avait jugé prématurée la télé payante.

Pour ce qui est de la diffusion des débats aux Communes, M. Hind-Smith a souligné la concurrence de Radio-Canada et des compagnies de téléphone pour l'usage du satellite Telesat.

En parlant des compagnies de téléphone, elles sont également intéressées à d'autres services convoités par l'industrie

de la télédistribution, comme le journal électronique, les annonces classées, les quotes de la bourse, les systèmes d'alarme, etc.

Fibre optique
La télédistribution et le téléphone se font la guerre, bien plus, jusque dans le domaine de la recherche.

Il s'agit de la mise au point de la «fibre optique», qui remplacerait le cuivre dispendieux dans les câbles.

La fibre optique est faite de verre et elle peut transporter, dans un tube minuscule, des centaines de services.

On a prédit qu'on aura peut-être, dans quelques années, un seul système de fibre optique pour la télévision, le téléphone et l'ordinateur.

Dans ce domaine, la télédistribution poursuit ses recherches à London, en Ontario, tandis que celles de Bell Canada se font à Montréal.

Prix de traduction à Jean Paré et Frank Scott

OTTAWA (PC) — Le Conseil du Canada a accordé ses prix de traduction de \$5,000 chacun pour 1977, vendredi, à MM. Jean Paré, 43 ans, de Montréal, et Frank Scott, 79 ans, de North Hatley dans les Cantons de l'Est.

Les prix, qui seront remis à Moncton Nouveau Brunswick mardi prochain, sont pour «Poems of French Canada» et «L'homme qui voulait être indien». Originaire de Québec, M. Paré a fait ses études au collège de Lévis et à l'université de Montréal.

Il a été rédacteur à des journaux comme «La Presse», «La Patrie» et «Vrai». Il est

actuellement rédacteur en chef du magazine «L'Actualité».

M. Paré a traduit plusieurs oeuvres canadiennes, dont trois par Marshall McLuhan et des biographies de Maurice Duplessis et du Dr Norman Bethune.

M. Frank Scott est également originaire de Québec. Diplômé en droit de l'université McGill, il a étudié à l'université Oxford comme boursier Rhodes.

Il a siégé à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de 1963 à 1971.

Lui-même poète, M. Scott est un expert en droit constitutionnel.



Frank Scott



Jean Paré